

Conseil communal du 12/03/2025

Bonsoir Mesdames et Messieurs, chers Molenbeekoïses et Molenbeekoïses, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, Mesdames et Messieurs, Membres du Collège, Madame la Secrétaire communale. Bonsoir à tous. C'est toujours un plaisir d'abord de rencontrer le public. Qui sont les citoyens? C'est toujours très très sympa de voir que les gens sont impliqués et suivent ce que nous essayons de faire. Et c'est pour eux et très très heureux de voir tous opposition et majorité confondus. Alors en préambule, j'aimerais. Dire que finalement c'est une. C'est un mois exceptionnel, un mois très particulier aux deux très importante communauté de notre commune qui sont la communauté musulmane et la communauté chrétienne qui vivent actuellement une période spirituelle intense. Et dans ce cadre là, nous leur souhaitons un très bon Ramadan et à une période spirituelle de carême joyeuse de ce best friend. In Molenbeek de deux. De célibataires des affaires spirituelles et peut être que peut être solitaires tête une des. Mars. Ramadan, une. Période Voilà donc rendue concrète et maintenant nous allons débiter le conseil communal. Mr Rachid allez y!

Merci Mr le Président. Juste vous rappeler si on pouvait attendre le quart d'heure académique pour permettre à la majorité d'être là parce que vous n'avez pas le quorum. Donc dans cinq minutes, si possible le quart d'heure académique. Merci.

Je suis désolé, je pensais que nous l'avions eu.

Non, vous n'avez pas. Vous n'avez pas le.

Quorum, Nous l'avons. Le quorum.

Vous l'avez. Vous ne l'avez pas encore.

Mais vous êtes là. Nous sommes là, Monsieur Badaoui. Vous êtes là, donc vous ne sommes pas des ennemis. Vous faites partie du conseil. Et donc nous avons le nombre. Nous pouvons commencer. Merci. Alors, euh, le premier point. Euh. Il. Y a. Eu? Des remontrances? Mais. Un dysfonctionnement tel que Molenbeek. Meunier, c'est vous? Oui. Allô? Ok.

Merci, Monsieur le Président. Euh, en fait.

Il y a. Bon. Ok. Compte tenu de. Tes. Problèmes? Pas de problème, il n'y a pas de soucis. Je t'en prie.

Je t'en prie. Je t'en.

Prie. Il y a.

Eu dans. Nos vies. Une date butoir. Start. Up Revolt. On the world Religieuse. Fast Days. Sur un ton respect. Voor van der la democratie better off the night of his under Interstellar volte face as the zen practices that it is here I. Need on critique. Ce qui nous dérange surtout, c'est que la date de la Nuit du Destin était connue depuis le début du Ramadan. Si un changement est nécessaire, ce qui peut être possible, on aurait dû être informés bien plus tôt. On aurait pu le savoir il y a deux semaines. Cela empêche beaucoup d'entre nous d'accomplir notre travail de conseillère de manière correcte. En plus, ce changement de dernière minute ne prend pas en compte le fait que presque tous les conseillers et conseillères ici présentes Combine cet engagement politique avec leur travail normal, les obligations familiales et d'autres

responsabilités. Par exemple, mon collègue Écolo sera là, il ne sera pas là la semaine prochaine à cause des engagements familiales. Du coup, j'aimerais poser les questions suivantes Pourquoi avons nous été prévenus si tard alors que le collège était déjà au courant bien plus tôt? Comme deuxième question, comme il est impossible pour la plupart d'entre nous de préparer correctement les interpellations et les motions en 48 h au lieu des huit jours prévus. Serait il possible de prolonger le délai jusqu'à dimanche soir pour que nous puissions faire notre travail correctement? Et finalement, pourriez vous nous fournir pour l'ensemble de la législature une liste des jours fériés dont vous allez tenir compte dans vos plans, comme ça on peut vraiment bien travailler ensemble. Et ça, c'est quand même finalement le souhait de tous et toutes ici, je l'espère. Donc.

Euh, Monsieur le Bourgmestre.

Merci Madame la Conseillère pour votre question. Donc effectivement, euh, stricto sensu, au niveau des délais, nous avons respecté la loi, le roi puisqu'il faut cinq jours francs concernant les convocations. Donc ça, ça a été respecté. Euh, en termes de communication, on aurait peut être pu faire mieux, c'est vrai, on le reconnaît, mais voilà, ça, ça s'est décidé d'une manière qui qui faisait que on n'a pas pu vous prévenir, vous prévenir bien avant comme vous le demandez. Donc à défaut de faire mieux, on a fait légalement et donc on vous a prévenu dans les délais qui sont prévus par la loi. Mais on reconnaît qu'il faut. On aurait pu peut être y arriver plus tôt, mais la discussion ne s'est engagée que assez tard et ce n'est que la première fois que l'on arrive en fait à l'agenda des des conseils communaux. C'est la première fois qui tombe à une date un peu particulière et donc c'est une première fois et je suppose que ce problème ne se représentera que dans je ne sais pas combien d'années. Donc par contre, pour les discussions concernant d'autres, d'autres dates, je pense que toutes les autres dates sont prises en considération concernant l'agenda qu'on vous a envoyé. Donc normalement on devrait plus avoir ce problème dans les dents. Ni même cette année, ni même dans les années à venir. Merci.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Voilà cinq ans.

Voilà, Merci beaucoup pour votre explication. Je pense que l'argument de nous avons suivi l'héroïne. Je m'étais attendue à ça. C'est quand même un peu dommage La pratique telle que ça existe ici depuis des années. Si j'ai bien compris, c'est que les journées du conseil communal sont décidées bien à l'avance pendant toute une année et comme ça, tout le monde peut vraiment se préparer correctement. Et ainsi, j'aimerais bien quand même insister que c'est une pratique reconnue. Et ce serait bien que cette pratique est respectée le plus que possible. J'aimerais quand même redemander les deux questions spécifiques, c'est à dire est ce qu'on peut avoir un délai supplémentaire pour pouvoir introduire des interpellations et des motions? Vu que, en gros, vous avez maintenant donné 48 h au lieu de huit jours pour pouvoir faire le travail correctement des conseillers conseillère communale communaux. Et finalement, je pense quand même, c'est aussi utile d'avoir une telle liste. Je sais que c'est exceptionnel ici, mais ça serait quand même utile d'une fois le voir, peut être le discuter et de prendre une décision ensemble. Voilà, je vous remercie.

De ce temps fort et personnel que de tout comme à la tête de ce. Enfin, personnellement, je vais. C'est une toute nouvelle fonction que nous avons ici dans ce conseil Présidence et donc je veillerai également moi même ensemble où nous allons. Nous travaillons ensemble collaborer pour que dorénavant ce genre de situation n'arrive pas. Voilà, Merci à vous.

Merci, Monsieur le Président. Donc vu que vous n'avez pas le quorum, on va faire l'effort de rester assurer le quorum. L'opposition Encore une fois merci.

Monsieur Ahmed, s'il vous plaît. Voilà, donc quand vous aurez la parole, vous pourrez. Merci. Et c'est valable pour tout le monde, s'il vous plaît. Voilà, nous allons maintenant vers le point suivant. A Monsieur Didier Mélisse. Excusez moi. Allez y.

Monsieur le Président aussi. Un point d'ordre? Euh. J'observe que ma collègue a posé deux questions qui concernent l'ensemble de l'assemblée ici présente pour introduire avec plus tardivement les interpellations et éventuelles motions. Et on n'y a toujours pas répondu.

Allez y, monsieur le bourgmestre.

Donc, légalement parlant, on a respecté les règles. Sinon, on n'avait pas de convocation d'un conseil communal. La règle a bien été respectée. Nous respectons donc toutes les règles. Nous respectons le règlement d'ordre intérieur, toutes les lois, la loi, la nouvelle loi communale. Et donc, pour nous, étant donné, étant donné le respect de toutes les règles, nous allons respecter aussi celles concernant les interpellations, c'est à dire le délai qui est inscrit. Et je pense que même, euh, je pense que même franchement, je dois même souligner un dynamisme, une créativité de la part de l'opposition qui des fois nous envoie en moins d'une heure presque cinq ou six interpellations. Donc je pense que je pense qu'il n'y a pas de problème pour produire des interpellations, même quasi A la journée si même pas à l'heure donc j'ai pas l'impression que ça doit faire l'objet d'une assistance en rajoutant des heures. Et je le dis avec tout mon respect pour tous les membres de cette assemblée. Donc on va respecter je pense toutes les règles. En vous remerciant.

Merci pour votre réponse.

Merci.

Euh oui, je m'excuse. J'aimerais bien quand même rebondir là dessus. Une des choses pour lequel je voulais travailler la prochaine semaine, c'est la motion 8 mars avec toutes les femmes conseillères du conseil communal, de toutes les partis politiques inclus. Vous avez fait en sorte que ça ne sera plus possible pour ce mois ci. Je trouve ça vraiment dommage.

Voilà ce que ca explique. Ok, nous allons voir le point un maintenant, donc dans le conseil Comment concrètement de se tenir debout pour une interpellation?

Monsieur le Président, je ne vais pas m'attarder sur ce point là, puisque mon collègue du. Et ma collègue Armony a déjà fait l'interpellation aussi au niveau de la situation alarmante et, excusez moi, du terme catastrophique de la maison communale et des services, euh, comme l'état civil, étrangers et cetera. Euh. Donc moi, euh, je ne vais pas m'attarder là dessus, je vais juste poser les questions comme ça on va synthétiser ça. Euh, voilà. Quel est. Quelles mesures la commune compte t elle mettre en place pour améliorer la réactivité des services administratifs et réduire les délais de traitement des demandes? Une augmentation des ressources humaines et techniques est il prévu pour pallier u. Pour pallier les. Pour pallier les dysfonctionnements actuels, un audit interne des services de l'état civil, de la population et du service des étrangers est il envisagé afin d'identifier les points de blocage et d'y apporter des solutions concrets? La commune est la dernière question. La commune envisage t elle de renforcer la communication avec les citoyens afin de leur offrir plus de transparence

sur les délais et les procédures? Donc, je ne vais pas vous rappeler que le service, les services communaux sont un maillon essentiel du bon fonctionnement de notre commune. Il est impératif qu'ils puissent répondre efficacement aux besoins de la population et garantir un service public accessible, rapide et de qualité. Merci.

Merci Monsieur Zébu. Euh. Monsieur le Bourgmestre faisant fonction?

Euh.

Euh. Excusez moi. C'est peut être.

Il a fait un truc. Il y a. L école. De Blood Ward Darkness sadique Maîtrise d'ouvrage Métaphysique Mister Etat civil in the date normal State of the night of the de Master. Of the état civil war. It's all over the catastrophe. Problem, dit The.

Monsieur le Président. Alors ma première question est celle ci Je voulais savoir si l'administration avait pu identifier les principaux facteurs qui sont responsables de ces délais, qui sont somme toute assez excessifs. Enfin, c'est ce que disent en tout cas les les monuments. Et si vous avez des pistes de solutions pour y remédier, je voulais aussi savoir si la commune envisage d'élargir des plages horaires des services concernés ou alors renforcer la digitalisation des démarches administratives afin de pouvoir désengorger les guichets? Si oui, comment la commune compte t elle s'assurer que les citoyens les plus vulnérables, moins à l'aise avec les outils numériques, puissent malgré tout accéder à ces services et subir et ne pas subir une discrimination numérique? Je vous remercie.

Merci madame Garcia Fernandez.

Monsieur le Président, je voulais, je.

Voulais surtout faire là la remarque sur le sur le service état civil qu'il y a vraiment eu une absence complète. Dernièrement encore, j'ai eu, j'ai pu croiser des personnes qui se plaignaient de ne pouvoir rentrer un acte de décès. Donc des choses essentielles sont complètement passent complètement à la trappe. Le fondement même d'une commune est basée sur un état civil qui fonctionne, euh, qui fonctionne de manière satisfaisante. Nous n'y sommes plus du tout. Il est temps de voir un sursaut, un sursaut important, sinon cette déliquescence va continuer en nous amenant je ne sais trop où. Donc voilà, il est urgentissime de de réagir. Est ce qu'on a un échevin de l'état civil? Parce que on s'est précipité pour les mariages, mais il nous manquait celui qui allait prendre la tâche de l'état civil. Je vous remercie pour vos réponses.

Merci Monsieur. Monsieur le Bourgmestre faisant fonction.

Merci beaucoup. Merci pour vos questions, Monsieur. D'abord, vous savez que c'est le bourgmestre qui fait office de d'échevin, de la démographie, de tous les services, de la démocratie, démographie et effectivement aussi dans le cadre de cette. De cette tâche là, il officie aussi les mariages. Donc qu'il y ait une partie du boulot aussi de l'état civil, de l'état civil, et je parle aussi en quelque sorte sous le contrôle de Monsieur, mais qui avait cette charge aussi il y a quatre mois et dont les effets aussi de la gouvernance se retrouvent aussi en quelque sorte un peu aussi dans cette note. Je vais donc commencer par par. Tout à fait, Je. Non, non, c'est vraiment sans. Sans dénigrer quoi que ce soit. Je veux dire, c'est une partie de la continuité du travail que vous avez effectué. Le service de la démographie est donc. La réponse sera quand même assez longue. Je vous prie de m'excuser parce que c'est quand même des services essentiels à la population. Comme vous l'avez dit. Donc, le service de la

démographie est structuré en trois entités avec deux accueils distincts. Contrairement à certaines affirmations, plusieurs guichets sont ouverts chaque jour, en moyenne sept pour le service des étrangers, en plus d'un agent collecteur et d'un accueil soutenu par un agent accueil ainsi que des stagiaires. L'affluence actuelle est donc. J'enchaîne avec le service des étrangers pour passer ensuite au service de l'état civil. L'affluence actuelle est due, entre autres, au renouvellement des titres de séjour de 1200 bénéficiaires de la protection temporaire qui se rajoutent à une charge de travail journalière conséquente. Concernant l'attente évoquée par la personne ayant posé la première interpellation de madame de CNU et qui relatait son expérience personnelle. Nous sommes surpris de cette affirmation. Après vérification auprès des collègues du service, il s'avère que cette personne a obtenu la réponse à sa demande de rendez vous le même jour. Le jour de son rendez vous, elle a reçu son ticket à l'heure prévue et a pu directement monter. Nous souhaitons donc qu'elle précise. Il faudrait donc préciser les circonstances exactes de son attente. On constate également que les affirmations, les affirmations mélangent en fait trois services. Il n'y a pas un service de démographie comme on l'a. Comme je viens de l'évoquer. Par conséquent, les questions ne sont pas suffisamment précises. L'unique file d'attente qui peut exister concerne les citoyens arrivant 30 minutes avant l'heure de leur rendez vous. Cette situation est indépendante de l'organisation du service, puisque chaque citoyen est pris en charge à l'heure de son rendez vous. Une seconde file d'attente avait été mise en place pour faire patienter les personnes souhaitant accéder à l'accueil pour des demandes d'information ou au guichet rapide ouvert, sans rendez vous, je le précise. Actuellement, l'organisation a évolué. Ces personnes reçoivent un ticket à l'accueil et patientent à des places assises jusqu'à ce que le personnel d'accueil puisse les servir. Ceci a d'ailleurs été mis en place avec la participation et le soutien des gardiens de la commune. Concernant l'augmentation du nombre de guichets, le service fonctionne déjà à pleine capacité. L'absence de nouveaux renforts en personnel, notamment après la perte de quatre contrats subsidiés contrats régionaux, limite les possibilités d'ouvertures supplémentaires. Toutefois, des mesures sont mises en place un guichet rapide sans rendez vous entre huit et 10 h. Une gestion optimisée des rendez vous. Le développement des démarches en ligne permettant de traiter 100 demandes numériques par jour, ce qui équivaut à 100 tickets virtuels. Un projet est également en cours pour déplacer un service du premier étage afin d'assurer une meilleure gestion de l'espace disponible pour les citoyens et les services. La communication est déjà bien développée via le site internet, l'accueil, le téléphone et les courriers, les courriels traités sous deux ou quatre jours, 2 à 4 jours. Un projet de flyers explicatifs est en cours pour les citoyens. Moins à l'aise avec le numérique numérique. Comme il a été évoqué ici, le guichet rapide et l'accompagnement par téléphone ou mail sont proposés. Nous collaborons également avec les services d'aide aux citoyens, les divers, les divers services d'aide aux citoyens. Concernant la réactivité, le service reçoit quotidiennement entre 100 et 150 citoyens en plus de 100 demandes numériques dont on a évoqué le nombre tout à l'heure. Les délais de rendez vous sont comparables à d'autres grandes communes bruxelloises. Les difficultés actuelles sont dues à une augmentation constante de la demande et à un manque d'effectifs. Malheureusement, nous avons les budgets que nous avons, en tout cas la situation budgétaire. Enfin, la Commune continue d'optimiser ses ressources tout en attendant des décisions régionales concernant l'établissement et le rétablissement des contrats subsidiés afin d'améliorer encore la qualité du service rendu aux citoyens. Ça, c'était concernant la situation au niveau du service des étrangers. Maintenant, nous allons passer donc aux services de l'état civil. Donc, effectivement, le service de l'état civil est un acteur incontournable pour tout événement dans la vie administrative de chaque citoyen et citoyenne. Et depuis quelque temps, malgré les efforts entrepris, le service reçoit des réclamations de citoyens en ce qui concerne les délais de traitement de leurs demandes. Il faut donc que l'on explique un peu le contexte historique pour mieux appréhender la situation liée aux délais. Cette mise en contexte des compétences du

service sera utile, d'autant plus que le service ne reçoit pas moins que 100 nouveaux mails en moyenne par jour. Le service a pour compétences les matières suivantes : déclaration de naissance, dossier de mariage, Transcription de jugement, Divorce, adoption, Rectification judiciaire, Changement de nom et ou de prénom. Changement de sexe. Demande de la nationalité belge. Reconnaissance de paternité prénatale et postnatale. Transcription d'acte étranger. Délivrance des actes. Digitalisation manuelle des actes, des registres papiers, recherches généalogiques, déclarations de décès survenus à Molenbeek, gestion administrative du cimetière communal. Depuis un peu plus de dix ans, les compétences n'ont pas cessé d'évoluer, avec pour conséquence une charge de travail plus importante la réforme du code de nationalité du 1^{er} janvier 2013, la réforme du code civil concernant les reconnaissances de paternité, le transfert des compétences du SPF Justice vers l'Office, l'officier de l'état civil en matière de changement, d'adjonction ou de changement de prénom. La mise en place du basque. Depuis le 1^{er} avril 2019, le transfert des compétences du SPF Justice vers l'Office, l'officier de l'état civil en matière de changement de nom de famille, qui est entré en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2024. La mise en vigueur de la loi réparatrice. La mise en vigueur de la seconde partie de la loi réparatrice du 1^{er} janvier 2025 concernant la délivrance des actes et la transcription des actes étrangers entre le 1^{er} septembre 2023 et fin septembre 2024. Le service a maintenu ses missions avec la présence en moyenne de 3 à 4 agents, voire deux agents seulement, compte tenu des temps partiels, des prises de congés, des congés de maladie dans les conditions précitées. Le service de l'état civil s'est également maintenu sans aucune interruption, même en jours de grève. Avec le soutien de la hiérarchie. Deux agents supplémentaires ont été engagés. Le collègue A est allé à la rencontre des demandes et donc deux agents supplémentaires ont été engagés et un agent transféré en renfort du service. Le service a également pu bénéficier des contrats d'étudiants pour des périodes de travail durant les vacances. Des réunions régulières sont organisées avec la hiérarchie pour le suivi des besoins. Le service compte actuellement huit agents sur huit présents plus un chef de service faisant fonction, le service souhaitant un renforcement de son personnel, de son personnel qui devrait aller normalement à trois agents supplémentaires pour être dans les capacités les plus complètes concernant les délais de traitement, les flux de sollicitations ne cessent d'augmenter et en même temps, les nouvelles compétences représentent une charge de travail supplémentaire, ce qui allonge les délais de traitement. La procédure pour laquelle les délais sont les plus longs et la procédure pour l'obtention de la nationalité. À titre d'illustration, entre l'année 2023 et l'année 2024, il y a un différentiel de plus de 200 dossiers supplémentaires traités dans un contexte de sous effectif important, ce qui, de fait, allongent là aussi les délais de traitement concernant l'accueil du citoyen et la communication avec le citoyen. Une fiche d'information mentionnant les compétences, les horaires, la procédure de prise de rendez vous ainsi que les adresses mail est disponible à l'accueil du service de la population. Rue Van Dormael, au numéro huit à l'accueil, rue Comte de Flandre numéro 20 et au Bureau de l'action sociale. La page Internet du service mentionne l'ensemble des procédures avec les explications. Le service traite les procédures par voie numérique et au guichet, le service reçoit uniquement sur rendez vous pour toute urgence ou pour les personnes en fracture numérique. Les citoyens peuvent se présenter à l'accueil du service de la population que j'ai évoqué tout à l'heure. Les agents prennent alors contact par tél, par téléphone avec les citoyens. Pardon. Concernant la permanence téléphonique, la chef de service a fait les mêmes constat le système téléphonique est inefficace. Malheureusement, cette dernière a demandé la suspension temporaire pour les raisons suivantes. Le système téléphonique met fin automatiquement, à toute attente, de plus de 30 minutes. Le citoyen pense alors que les agents lui ont raccroché au nez. C'est d'autant plus frustrant que ceci que si cela arrive au moment où il est à la deuxième en deuxième sur la liste, le citoyen rappelle et se retrouve en 25^e position. Ceci donne au citoyen le sentiment erroné mais légitime qu'on ne souhaite pas

prendre en compte son appel. Les lignes sont saturées Au bout de dix minutes, les agents qui sont au téléphone non-stop pendant 2 h n'auront finalement pu servir qu'une partie infime des appels qui lui sont adressés. Soit à peu près entre dix et 20 à 20 appels maximum sur les centaines de tentatives de tentatives reçues. Enfin, compte tenu des soucis rencontrés par les citoyens, certains ont tendance à se défouler au téléphone, ce qui a un impact très négatif sur le moral. Bien sûr, des agents qui, de leur côté, font de leur mieux. Les deux après 12 h, à présent libérées, servent à répondre aux très nombreux, très nombreux mails, aux vérifications des dossiers en attente et à la finalisation des dossiers en cours. Le temps imparti est nettement mieux utilisé dans l'intérêt du citoyen. La permanence téléphonique sera rétablie dès que les conditions le permettront afin de maximiser les procédures d'accueil des citoyens. Les autres mesures qui ont été mises en place pour améliorer le service aux citoyens en garantissant le traitement de chaque demande tout en allégeant la pression sur les agences de maintien des procédures uniquement sur rendez vous. Permet un accueil qui permet un accueil efficace et garantit non seulement non seulement un traitement personnalisé, mais permet également de traiter en parallèle les multiples sollicitations numériques, toutes matières confondues. D'autres services de l'état civil avec une population importante travaillent uniquement sur rendez vous. On peut citer la ville de Bruxelles, Anderlecht, Scarabée, Ixelles, etc. Il y a aussi les fiches d'information de prise de contact avec le service disponible aux différents accueils de l'administration. Il y a la formation des employés pour davantage de polyvalence. Il y a la réflexion en cours concernant les procédures numérisées en matière de nationalité pour davantage de fluidité dans le traitement de la phase test qui sera mise. La phase test sera mise en place au mois de ce mois ci et la demande de renforcement en personnel du service de l'état civil qui est toujours en cours et que l'on va traiter dans le cadre de nos discussions sur le sur le budget. Voilà.

Merci Monsieur le bourgmestre. J'ai l'impression que cette question aurait pu être une question assez technique. Une question écrite il n'y a que Monsieur qui a le droit à la parole Deux minutes, s'il vous plaît.

On avait rentré les interpellations déjà la dernière fois.

Sur les droits de ce dernier de manière indirecte. A.

Chaque fois que je vais parler, vous allez En fait je sais pas, je veux juste après. Tu es d'accord? Merci. Merci pour l'inventaire, Monsieur le bourgmestre faisant fonction. C'était très intéressant de nous avoir fait l'inventaire de tout du début à la fin. C'est vrai que ça a pris un peu de temps. Euh en ce qui concerne, euh, le service des étrangers, moi je peux vous garantir qu'il y a un gros problème en matière de réponse en matière de service pour ces personnes là, qui sont parfois en train d'attendre des mois pour pouvoir obtenir des documents. J'ai un ami à moi personnellement qui eu qui a qui a énormément de problèmes parce qu'il doit renouveler sa carte d'identité. Euh. Bon, je sais plus exactement les détails, mais je vous enverrai un mail pour vous expliquer euh plus en détail, euh sa problématique Euh, à cause de ça, il a eu des problèmes à son nom chez son employeur qui le menace de ces quatre. Euh. Ils ne répondent jamais par mail lorsqu'il j'ai été sur place pour demander au responsable comment ça se fait, les personnes ne reçoivent pas de réponse. Il me. Il me garantit que les réponses que les citoyens qui prennent rendez vous par mail ou par téléphone reçoivent automatiquement une reçoivent une réponse. Mais je lui ai expliqué clairement que les réponses automatiques ne font pas office de réponse au citoyen. Tout ce qui est marqué, je sais, c'est les messages classiques. Euh. Lorsqu'on envoie un mail qui dit nous avons reçu votre mail, votre demande, euh ce sera traité dans les plus brefs délais. l'État civil, c'est encore pire. Et vous ne nous avez pas répondu en fait. Euh. Aux solutions que vous allez offrir dans le futur, vous admettez les problèmes

qui existent, mais les réponses en fait, c'est quoi la solution que vous allez mettre en place pour justement pallier à ces problèmes? Merci.

Bourgmestre.

Donc comme j'ai dit pour le service des étrangers, la réponse aux mails n'est pas simplement une réponse automatique, c'est de 2 à 4 jours. Ecoutez, c'est très très vrai. C'est très très vrai.

Chers amis, s'il vous plaît, laissez le le bourgmestre répondre et vous.

Poser la question, s'il vous.

Plaît.

Vous avez posé.

Il y a que Monsieur Zerbo qui pourrait éventuellement répliquer s'il vous plaît?

Attendez, attendez, monsieur, s'il vous plaît, soyez calme, attendez la réponse et la seule personne qui aura le dernier mot, c'est l'interpellant. Mais je vous dis encore une fois, je crois qu'il y a une confusion qui est faite entre les trois services et le service de la population. Il y a le service de l'état civil et il y a le service des étrangers. En ce qui concerne le service des étrangers, la réponse est de 2 à 4 jours. Concernant les mails, en ce qui concerne l'état civil, c'est un peu. La situation a été décrite par rapport au nombre limité de personnes qui y travaillent. Et là la réponse est beaucoup plus longue. En ce qui concerne le service des étrangers, c'est de 2 à 4 jours. Moi j'aimerais bien avoir si vous avez, monsieur, parce que personnellement je connais quelqu'un qui dernièrement, sans intervention, sans rien du tout, parce qu'on on a l'impression comme ça, c'est un peu exotique, mais il a fait, il a fait, il a, il est entré dans le système pour avoir un rendez vous. Il a reçu son rendez vous pour ce mois ci, dans deux semaines. Ouais, ouais, ouais. Ne rigolez pas. Ouais. Ouais, ouais, ouais. Ouais. Ouais. Non, non, non, non, non, non, non!

Monsieur, s'il vous plaît, Monsieur, vous connaissez très bien. S'il vous plait, quand vous aurez la parole, vous pouvez parler.

Monsieur Azzaro, vous êtes assis comme un fakir, là sur votre chaise, et j'ai l'impression que ça vous donne un droit de spiritualité en ce mois béni. Mais, mais, mais j'ai rappelé aussi, j'ai aussi rappelé. J'ai aussi rappelé que nous sommes dans la période où le service des étrangers doit répondre, doit traiter 1200 dossiers qui sont des dossiers où ils doivent absolument répondre, qui sont ceux que je vous ai indiqué, qui concernent la personne ukrainienne, le renouvellement de l'heure de l'heure, donc, malheureusement, mais ce sont des obligations, c'est des obligations, Le service, le service, tu veux bien? S'il te plaît.

S'il vous plaît, s'il vous plaît, monsieur, si monsieur. Vous n'avez pas la parole, s'il vous plaît.

Et donc voilà. Voilà les raisons. En ce qui concerne moi, je voudrais bien vous demander de m'envoyer le nom de la personne, ou en tout cas le le les coordonnées de la personne dont vous parlez. Et nous allons vérifier parce que des fois on fait la confusion entre les différents services, mais en tout cas au service des étrangers, il y a un roulement qui est, qui est, qui s'est nettement amélioré mais malheureusement freiné par ces histoires de 1200 personnes que dont le renouvellement des papiers

doit être traité obligatoirement dans ces mois. Ce mois ci donc. Mais malgré cela, il y a encore des personnes qui ont des rendez vous. Voilà.

Merci Monsieur le bourgmestre. Monsieur Zabou. Oui, dites moi, Monsieur. Madame, Oui. Oui, Monsieur. Madame! Oui. Point d'ordre pour Monsieur. Madame? Oui.

Oui, c'est moi.

Non, ça c'est moi.

Voilà. Lors du dernier conseil communal, il y a eu deux interpellations. Monsieur le Président, vous avez dit comme on avait pu le quorum. Vous avez dit au prochain conseil, on vous répondra. C'est pour ça que ma collègue Armony a pris la parole. Donc, comme vous lui avez promis qu'elle aurait sa réponse. Donc, c'est pour ça qu'elle voulait avoir la réponse. Merci, monsieur.

Monsieur, Madame, Oui, je vais répondre à votre question juste après l'intervention de Monsieur. Merci.

Merci, Monsieur le président. Je vous rassure, Monsieur le bourgmestre, il n'y a pas de confusion. J'arrive à faire la distinction entre les trois services. Euh, je vous enverrai ça, promis. Mais ça ne répond toujours pas à ma question Qu'est ce que vous comptez mettre en place pour améliorer les services, les dysfonctionnements, le personnel, etc. Et je vous garantis, Monsieur le bourgmestre, je vous le garantis, signés sur facture que les personnes qui envoient des mails reçoivent juste des réponses automatiques et cela peut prendre jusqu'à des semaines, voire des mois avant qu'ils obtiennent une réponse. Et je peux vous dire que si je veux dire contrairement aux autres et je veux pas et je ne veux pas faire le dikkenek qui s'est vraiment passé, pas le but ici. Et je ne veux pas faire de l'opposition systématique non plus, ça ne m'intéresse pas. Moi je veux qu'on fasse avancer les choses ensemble dans le dans le meilleur des mondes. Je suis peut être un peu utopique dans mes idées, mais c'est comme ça que je vois les choses. Enfin bref, tout ça pour vous dire, Monsieur le Président et Monsieur le Bourgmestre, que ce qui se passe dans les différents services, euh, ça ne va pas, ça n'avance pas. Et je crois que les différents conseillers communaux qu'il y a ici, que ce soit dans l'opposition ou dans la majorité, ont des plaintes quotidiennes. Moi, je veux dire, depuis que j'ai commencé, j'ai eu au moins une dizaine de plaintes semblables et une dizaine de plaintes des différents services, que ce soit l'état civil, que ce soit le service des étrangers ou que ce soit la maison communale, la maison communale, je vous avouerais que c'est beaucoup moins. Mais en ce qui concerne l'état civil et les services des étrangers, c'est un réel catastrophe et cela fait depuis des années et ça va de mal en pire. Merci.

Merci Monsieur Zerbo, Monsieur, Est ce que vous pouvez me permettre de suspendre d'abord la séance et on reviendra vers ce point? Merci donc, cher ami. Merci. Suspension de séance pour 20 minutes. Un moment de solidarité. J'ai préparé du Harira, des dattes algériennes, marocaines pour vous toutes et tous. 20 minutes SVP! Merci. Conseil communal, s'il vous plaît. Pour la question de Monsieur Madame, oui. Nous pouvons vous proposer de répondre à la question par écrit. Madame De Gucht.

Oui, pas de souci monsieur.

Nous allons continuer avec le point suivant. Une interpellation déposée par Monsieur Madoui. Une intervention concernant la réactivation du système de pointage pour les travailleurs communaux. C'est un rapport également à vous, Monsieur. Madame Rachid.

Merci, Monsieur le Président. Mais Monsieur le Bourgmestre n'est pas là. Donc ça pose un petit problème parce que la question est adressée à lui.

Oui, il va arriver.

Il nous revient via une note de service que le collège a décidé de réactiver le système de pointage pour les travailleurs communaux après une suspension liée à la crise sanitaire. Cette décision suscite de nombreuses interrogations, tant sur ses motivations que sur ses conséquences pour le personnel communal et le climat de travail. Dès lors, je souhaite poser les questions suivantes. Quels sont les motifs qui justifient la réactivation du système de pointage? Cette décision repose-t-elle sur un constat de dysfonctionnements ou d'abus depuis la suspension du pointage? Une évaluation de la période sans pointage a-t-elle été réalisée? Si oui, quelles en sont les conclusions? Le personnel communal et ses représentants syndicaux ont-ils été consultés? Quel dialogue a été mené avec les travailleurs et leurs représentants avant la mise en place de cette décision, quelle a été la réaction du personnel concerné? Quelles seront les modalités concrètes de ce retour au pointage? Le système de pointage sera-t-il réactivé tel qu'il existait avant la pandémie ou fera-t-il l'objet de modifications? Car il m'est revenu que sur les anciennes cartes de pointage, il y avait certains bonis chez certains et chez d'autres des négatifs. Et quand on a mis tout à zéro, donc il y a des employés qui ont perdu les heures qu'ils avaient sur leur carte de pointage. Donc, quelles garanties sont prévues pour que ce système ne soit pas perçu comme un retour à une forme de surveillance excessive, mais bien comme un outil efficace de gestion du travail? Et dans un contexte où l'attractivité de la fonction publique et la qualité du climat de travail sont des enjeux majeurs, il est essentiel que de telles décisions soient prises avec transparence et concertation pour vraiment éviter la prochaine étape. Les puces dans les bras comme certains le préconisent. Merci pour vos réponses.

Merci Monsieur et Madame. Madame Garcia Fernandez.

Merci.

Merci, Monsieur le président. Monsieur le Bourgmestre, j'ai quelques questions. J'espère avoir des réponses quand même à mes questions. Alors, existe-t-il des objectifs précis que la commune espère atteindre en restaurant ce système? Quelles mesures sont prévues pour accompagner le personnel dans une transition qui est quand même qui peut être compliquée de manière à ce qu'il n'y ait pas de dégradation du climat de travail? Alors je voulais aussi savoir, pour finir, si ce retour au pointage s'appliquait à tous les services communaux de manière uniforme ou est-ce qu'il y aura des exceptions selon les fonctions et les spécificités de certains métiers? Merci.

Madame Garcia Fernandez Monsieur Olivier Mais.

Oui, c'est un sujet qui est extrêmement important pour une administration. Le pointage, ça part toujours d'une bonne intention. On veut voir si les gens travaillent. Mais je pense qu'à un moment donné, le pointage peut s'adresser à certaines personnes et pas à d'autres. Certaines personnes qui ont des responsabilités de service notamment, devraient être dispensées de pointage. C'est une. C'est une nécessité par rapport à l'heure, à l'heure, à leur rythme de travail, au fait qu'ils doivent parfois partir et puis revenir, comme d'autres fonctions d'ailleurs, qui obligent certains agents à partir de l'administration pour faire des constats ailleurs à l'extérieur. Cela complique forcément énormément le calcul des heures prestées. Alors il faudrait savoir si vous avez mis tout le monde dans le même pot parce que tout le monde il est pareil. Je

pense que ce n'est pas le cas. Tout le monde fait la même chose. Ce n'est pas le cas. Il faut absolument mettre une souplesse dans l'organisation que vous, que l'on pressente, que vous allez installer. C'est. C'est nécessaire pour que l'administration fonctionne dans le temps et ne démotive pas tous ces agents qui rendent service à la population. Je pense qu'il sera important de que vous ayez ça à l'esprit pour que les agents soient entendus. Parce qu'il est une chose d'entendre des délégations syndicales, il est autre chose d'entendre les agents eux mêmes. Mais je pense que, à ce niveau là, pour une telle question, il va falloir consulter d'une manière extrêmement large l'administration. Merci.

Merci, Monsieur Mailly. Euh.

Euh. Et qui a? Euh. Voilà. On veut des gens heureux dans notre administration et ça implique avant tout le dialogue. Juste une petite question supplémentaire est ce qu'une période d'adaptation est prévue? Merci beaucoup.

L.B. Oui, merci beaucoup pour vos questions. Je voulais d'abord préciser que, en fait, le pointage a déjà été discuté avec les organisations syndicales et avait déjà été été déjà de vigueur avant. Le comité n'a été et n'a été que suspendu et donc il s'agit maintenant de relancer. Il s'agit donc de relancer le pointage. Donc ce n'est pas une nouvelle mesure, auquel cas il aurait fallu effectivement passer par toutes les étapes de la. De la discussion avec les syndicats. Ici, nous avons. Nous avons bien évidemment communiqué le fait que nous allons relancer le pointage et donc il n'y a plus nécessité en fait de rediscuter, de faire tout le mécanisme. C'est d'abord un point très, très important. Et donc ça a bien été communiqué aux syndicats, aux organisations syndicales. L'autre point qu'il a donc précisé, c'est qu'il y a eu trois mois d'adaptation. Donc les trois premiers mois de l'année sont une phase test puisque en fait le pointage a été relancé sur pour tous les services communaux. Donc c'est vraiment une mesure qui est équitable et qui est en fait totalement appliquée sur tous les services communaux et à toutes les personnes travaillant à l'administration communale. Maintenant, il est vrai que il y a des services où peut être il n'est pas possible. Nous n'avons pas de pointeuse physique et donc c'est pour ça que le pointage se fait via l'application RH tous les jours pour les jours de bureau et pour les jours de télétravail pour ceux qui donc doivent faire cela, C'est donc il y a un lien qui a été fait. Donc tout le monde travaille via l'application RH et nous avons quand même aussi la perspective de l'organisation de ce pointage aussi, et de tout ce qui concerne les liens avec la gestion du personnel. Dans l'attente aussi de huit pôles, ce qui est donc une application qui va améliorer les choses. Et donc c'était déjà en fait prévu. Normalement, ça devrait être lancé en septembre. Donc nous nous attendons des nouvelles de paradigme. Qui est donc l'opérateur avec lequel nous travaillons, donc l'opérateur public régional et toutes les situations pendant cette phase test seront en fait enregistrées. Et pour toute complication, il y aura sûrement des adaptations. Donc voilà, je pense que cette mesure là, elle est faite non pas pour essayer d'accuser quoi que ce soit, ou bien d'avoir un contact négatif avec le notre personnel. Nous visons évidemment aussi le bien être de toutes, de tout notre personnel. Nous y travaillons avec le service des ressources humaines. Nous avons, nous sommes en train de travailler bien sûr sur un sur un plan par rapport à ça. Et tous les jours, nous visons à améliorer le service et les relations avec le personnel. Donc je pense que ce n'est pas n'étant pas une mesure qui est une mesure ou une nouvelle mesure, je pense que ce n'est pas comme si on avait décidé de de mettre notre personnel mal à l'aise par rapport à ça. C'est simplement une mesure qui est normale de reprise d'un pointage qui s'est fait avant. Et c'est pour remettre. C'est justement pour mettre tout le monde dans la même, les mêmes conditions et ne pas avoir certains qui peut être, voilà, peut être ne sont pas concernés. Donc là vraiment, il y a, c'est une mesure équitable sur tout le personnel de la de la commune. Voilà.

Merci, merci Mr le Bourgmestre. Mr Madoui.

Euh oui d'accord, mais je parlais pas d'un nouveau système, donc j'ai bien parlé ici. Ma question était claire, donc c'est réactiver un pointage qui existait déjà. Mais quand je parle de syndicat, je parle comme vous avez changé, donc avant les niveaux un point t'es pas maintenant tout le monde pointe et donc comme tout le monde pointe, est ce qu'il y a eu concertation avec les syndicats par rapport au niveau qui pointait pas? Ça c'était ma première question. Vous n'avez pas répondu Et la deuxième par rapport à avant, quand il y avait des bonis pour certains et des heures en négatif pour d'autres. Est ce que ça va être remis au même point ou bien d'après ce qu'on me dit, on repart à zéro? Qu'est ce qu'il en est pour les bonis qui avaient sur les cartes de certains travailleurs communaux?

Oui, Monsieur le bourgmestre.

En fait, tout le monde était avant, avant le comité. Et donc on remet le pointage pour tout le monde, y compris les le chef de service. C'était appliqué pour tout le monde en ce qui concerne les. Ce dont vous parlez? Remettre à zéro, c'est normal, on remet à zéro puisque en fait ça remonte à 2020. On est en 2025 et tout a été traité. Donc ça veut dire que les personnes qui avaient des qu'il y avait éventuellement des heures supplémentaires ou quoi que ce soit, tout ça a été traité pendant toutes ces années. Donc il n'est pas question de ravir à qui que ce soit des heures qui ont été prestées. Elles sont en fait totalement réglées au moment, au moment où chaque mois par le service RH. Donc, il n'y a pas de. Il n'y a pas de. Ni de bonis, ni de déficit par rapport à ça. La remise à zéro a été faite sur le sur. Sur les cartes, etc. Puisque c'était encore. C'était encore depuis 2020. Mais tout ça a été traité sans problème par les ressources humaines.

Merci, Monsieur le Bourgmestre. Monsieur. Monsieur Vous n'avez pas le droit à la parole parce qu'il n'y a que la personne qui introduit qui peut répliquer. Monsieur Badawi.

Merci pour vos réponses. Donc s'il y a des plaintes qui reviennent sur les anciens trucs, je les renvoie vers vous. Alors, Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre, merci.

Il y a. Eu.

La question.

Du. Collège Il y a plus.

Mais le collège a parlé déjà? Non, en fait, le Il est clair après que le collège. Après, c'est l'interpellant. Sinon avec plaisir. D'accord, malheureusement. Alors voilà le point trois. Euh, il y a eu interpellation. Écolo naturel. Bref.

Un climat. De. Molenbeek. C'est une super organisation. Je vais faire un peu de publicité, là, les amis de ce boss. Si vous avez des week ends de libre, allez y, C'est super sympa, ça coûte rien du tout et c'est vraiment chouette. Soit. Le big boss, It's time of man was the impact van the climate crisis and global nature. En clair, spoiler sur la nature de cette. Nature US. The last stand de. Mike Ward Femme Balance Homme de droit, jeune animatrice éducative. Animatrice de. Molenbeek. En septembre octobre de Molenbeek. Eh bien, on n'a pas tout ça chez nous, à Molenbeek. Animateur Mais si on est ici chez toi, à Molenbeek, nous attendons O.K. Van Education

State of is over the State Concern Contact Nature Nelson. Mais maintenant j'arrive à ma question. En réalité, ce contact avec la nature n'est actuellement pas accessible à tous les enfants de Molenbeek, car les enfants des écoles communales néerlandophones et les enfants d'écoles de Molenbeek. D'autres réseaux scolaires n'ont pas cet accès à ces animations. La Maison de la nature est sous utilisée, ce qui est vraiment dommage. Tout simplement parce qu'il n'y a pas de deuxième animateur néerlandophone. Même les écoles qui ne sont qu'à une rue de distance sont actuellement refusées pour ces animations car il n'y a pas de capacité pour les accueillir. Nous pensons qu'on doit investir ici selon le principe de non-discrimination et la législation linguistique applicable. Nous avons l'obligation de garantir que chaque enfant, quelle que soit l'établissement scolaire ou la langue, ait accès à ces expériences précieuses. Il s'agit d'une question d'égalité. Tous les enfants de Molenbeek devraient avoir la possibilité d'entrer en contact avec la nature. Ce qu'il y a de beau, Animateur dans la capitale. Turn. Over Dublin is the post. Nederland. Animateur Nature.

Harmony de.

Nederlandse School of all over Molenbeek The World. Homme. Contact Nature. Maroc. Zen. Molenbeek. Van Moche. Un barrage de dunes. d'une. Vingtaine de personnes dans un cadre impersonnel et. Personnel is not this donne de Molly Kathryn. Thank you will.

Il y a dans notre. Salle.

D'attente l'installateur School RvR. Il y a un problème? Ok. Des. Animateurs en quête. Vouloir vouloir faire une nature. Cadre. Van Holsbeeck Oui, je suis nature. Voir une activité organisée, mais en tant qu'être essentielle dans un désert éducatif est rare qu'une marque d'arme. De notre. Ère personnelle Thunderbird dans des attaques au zoo that the Kinder in the world trade avec aucune femme dans des situations de haut niveau. Van Nederland encadre les initiatives Web, la plate forme inclusive intuitive à impact sur d'autres hommes qui disent vouloir qu'une. Baisse prochaine au collège, vous date du secrétariat d'ouverture sur une. Frustration ouverte en irlande Nederlandse Animator in Nature Web Liste des situations direct sept sur date infrastructure Tout ca pour hydrogene. Donc comme je l'ai mentionné, pur hasard, je mentionnais ce point au collège et quelques heures après la question de madame Sagan, rentrée au secrétariat avec le même point et la même frustration que je mentionnais lors du collège. Donc, j'ai été confrontée, en tant que échevine de l'enseignement néerlandophone, par les mêmes barrières que mes enfants de mes cinq écoles n'avaient pas accès à la Maison de la nature parce qu'il n'y avait pas d'animateur néerlandophone. On me l'a répété à plusieurs reprises, je n'ai pas accepté cette réponse là. Donc j'ai pris l'initiative d'organiser avec mon propre personnel, au niveau de l'enseignement, l'encadrement nécessaire dans la maison de la nature pour que les enfants puissent bénéficier de cette maison de la nature, parce que c'est c'est un endroit, comme vous l'avez dit, magnifique et qui rapporte beaucoup de belles choses pour ces enfants qui n'ont pas ce contact avec la nature, comme vous l'avez expliqué avec ces petits enfants du quartier maritime qui pensaient qu'ils étaient ailleurs qu'à Molenbeek. Ce n'est pas une. Ce n'est pas une explication, j'ai envie de dire durable et vivable parce qu'il faudrait un animateur néerlandophone. Et ça fait, je pense, deux ans que cet animateur n'est plus là avec le collège. La discussion a eu lieu et on a décidé clairement qu'on allait faire en sorte qu'un animateur allait de nouveau intégrer cette équipe là. Car je ne peux accepter, en tant que échevine de l'enseignement néerlandophone de la culture néerlandophone, que dans des instances communales non néerlandophones ne puisse pas être servie dans sa langue maternelle. Je. Enfin, c'est No pasaran. Pour moi, c'est une situation que j'ai

identifiée et je vais être très honnête, les identifier encore dans d'autres instances et c'est pour ça que je me battrais jusqu'au bout. Merci pour votre interpellation au Fœtus combuste et.

De ce. Fait.

Je pensais que peut être M. L Vous voulez encore dire quelque chose aussi, mais juste pour vous remercier. Merci beaucoup pour chercher cette solution structurelle. C'est très gentil. Merci.

Il y a donc. Une interpellation déposée par Mr Meyer, conseiller communal relative à un conflit d'intérêt entre la fonction d'attaché de cabinet et son affectation. Mais ici, c'est apparemment un huis clos. Non? D'accord. Alors euh, son affectation, euh. Donc entre la fonction d'attaché ou de cabinet de cabinet et son affectation au logement molenbeekois. Et c'est Monsieur qui a la parole.

Merci, Monsieur le Président. Lors du dernier conseil n'a pas le dernier mot du Conseil de janvier, nous avons débattu sur les coûts des cabinets des échevins. Donc l'opposition A avait à cette occasion condamné fermement, entre autres, le demi million qu'elle écoutait le cabinet du logement de l'échevin du logement, Monsieur De Block, au Molenbeekois pendant six ans pendant la mandature. Vous avez justifié ce doublement du coût de votre cabinet, Monsieur De Block, en annonçant fièrement que vos collaborateurs allaient vous assister dans votre fonction de président du logement molenbeekois. Alors pour bien informer tout le monde et ceux qui nous écoutent, le logement molenbeekois est une société immobilière totalement indépendante de la commune. D'un point de vue de gestion, un conseil d'administration et son assemblée générale sont les instances décisionnelles du logement molenbeekois. Pas les chiens et encore moins ces collaborateurs. Vous avez donc déclaré publiquement lors du conseil communal que des ressources humaines de votre cabinet financé par la commune, allaient être affectées au bénéfice du président du logement molenbeekois. Vous détournez de cette manière des ressources communales vers une structure tierce. Ça me paraît illégal, sauf si vous me trouvez un bel article de loi. En outre, le positionnement même d'un membre de cabinet d'un cabinet politique dans une SCI, dans une société immobilière, sociale et l'action qu'il va avoir, les deux sont ambiguës. Il va être là, dans le logement molenbeekois et va avoir une action dans cette structure. C'est très ambigu, ambigu. Le membre du cabinet ne sera en fait redevable normalement et responsable que devant son président alors que c'est le cas et l'AG qui ont normalement un contrôle hiérarchique sur les employés et donc un contrôle disciplinaire en cas de dysfonctionnement d'une personne et donc du membre de cabinet de Monsieur De Block, puisque ce membre de cabinet sera en relation quelle que soit sa forme qu'elle prendra avec des employés du logement molenbeekois. Je voulais savoir si vous étiez conscient de ça, si vous avez fondé votre décision sur une règle légale et en fonction de ça, à savoir si vous alliez maintenir cette affectation de moyens communaux vers le logement molenbeekois, je vous remercie.

Merci Mr. Euh Mr Didier, Valérie.

Pour rebondir sur ce qu'a dit mon collègue ici, c'est vrai que je suis également très étonné par ce cumul de fonctions entre président du logement molenbeekois et du logement de la commune a quand même un rôle un peu de tutelle par rapport au logement molenbeekois. Donc ça donne un peu un rôle de juge et partie. Pour moi, là aussi, il y a un vrai, une vraie question éthique derrière. Et donc j'aimerais également des éclaircissements par rapport à ça.

Merci, madame Garcia Fernandez.

Mais moi, monsieur l'échevin, tout comme mes collègues, je suis. Je suis très surprise. Enfin, j'attends bien évidemment vos réponses, mais il s'agit pour moi d'un problème d'éthique. Et c'est vrai que vous seriez, si vous persistez dans votre volonté de faire ce que vous avez présenté lors du dernier conseil juge et partie. Alors, moi j'ai des questions auxquelles j'espère avoir des réponses relativement concrètes. Je voudrais savoir si vous pouvez me dire quelle est la répartition exacte des missions des collaborateurs du cabinet du logement, quelle part de leur travail est consacrée aux tâches communales et quelle part sera délégué au logement molenbeekois. Je voulais vous demander aussi, monsieur l'échevin, si vous aviez envisagé d'allouer ce budget à d'autres priorités en matière de logement social, comme l'entretien des logements ou l'amélioration du service aux locataires? Je voudrais savoir aussi quel est le mécanisme que vous avez prévu pour éviter que des décisions internes au logement molenbeekois ne soient influencées par des intérêts politiques, étant donné la présence d'un membre de votre cabinet. Je voudrais aussi savoir si le conseil d'administration du logement molenbeekois a été consulté avant que vous ayez pris cette décision et s'il a été consulté? J'aimerais connaître sa position. Alors, comment, monsieur l'échevin, allez vous expliquer aux Molenbeekois que des fonds communaux servent à financer des missions dans une structure indépendante, alors que des besoins en propreté, en sécurité, en service de proximité. Mr le bourgmestre faisant fonction l'a encore expliqué tout à l'heure, ce sont des besoins qui restent criants. Et enfin, Monsieur l'échevin, dans un souci de transparence. Seriez vous prêt à publier un rapport détaillé sur l'utilisation des moyens alloués à votre cabinet et leur impact concret sur la gestion du logement social à Molenbeek? Et je terminerai par vous demander, monsieur l'échevin, si cette affectation de ressources était jugée problématique par une autorité de contrôle. Seriez vous prêt à y renoncer? Je vous remercie.

Monsieur.

Oui. Merci, président. Ecoutez, tout comme mes collègues, je m'étonne extrêmement fortement de la mesure qui nous est, qui nous est présentée présentée par le PTB. Dans un monde idéal, bien évidemment qu'on pourrait vous suivre. Dans un monde idéal, malheureusement, on n'est pas dans un monde idéal. Les règles liées aux attributions, toutes les règles. D'ailleurs, toutes les règles des logements communaux sont relativement différentes des règles qui régissent le logement social. Et juste le fait d'avoir cette duplicité. Vous êtes présent à la fois comme échevin à la commune de Molenbeek-Saint-Jean, mais également président administrateur délégué Superman du logement molenbeekois. Vous allez créer, Vous savez ce que vous allez créer, surtout de la confusion et du chaos, parce que les gens seront persuadés d'avoir le bon interlocuteur. Sauf qu'ils ne seront plus. Ils ne sauront plus si on parle du logement social ou du logement communal. Cette manière, je comprends le principe, je comprends la volonté, mais je veux juste vous dire que les effets pervers seront encore majeurs par rapport à votre volonté d'aplanir, de régler, de réguler. Il aurait été plus pertinent d'avoir tout simplement un lieu Unique, juste un lieu unique où les citoyens qui sont en attente d'un logement peuvent se présenter et c'est le lieu idéal pour leur procurer toutes les explications idoines. Malheureusement, c'est autre chose que vous proposez. Je vous remercie.

Merci, Monsieur. Monsieur Archambault.

Merci, Monsieur le président. J'ai l'impression.

D'assister à une.

Pièce de théâtre quand j'entends les uns et les autres, même si certaines interrogations, certaines questions.

Sont légitimes.

Nous sommes ici en début de législature, nous.

Avons.

Un.

Échevin du.

Logement et je ne fais pas l'avocat.

Du diable. Je crois qu'il est assez grand pour expliquer ce qu'il a proposé ici. C'est une manière innovante, nouvelle de gérer la politique du logement. Alors dire que c'est une première, c'est faux. Il faut savoir que lorsque vous êtes échevin de L'emploi, vous avez automatiquement la tutelle sur la mission locale sur Molenbeek formation et d'autres structures en charge de l'emploi à Molenbeek. Lorsque vous êtes échevin de la jeunesse, vous êtes aussi le président du mouvement. Et pourquoi on prend ces fonctions là? Pour assurer une cohérence dans la politique que nous menons. Aujourd'hui, nous avons un échevin. Du Logement qui, je le rappelle, va occuper la présidence du logement molenbeekois sans percevoir le salaire. Chers amis, je crois percevoir les jetons de présence. Non, non. Mais je sais que Madame.

S'il vous plaît, s'il vous plaît, excusez moi.

Simplement, madame Garcia.

S'il vous plaît. Personne n'a été interpellé jusqu'ici. Donc monsieur a la parole. Merci.

Donc, simplement, ici, il y a une nouvelle façon de faire de la politique à Molenbeek proposer une gestion cohérente avec un véritable projet pour la politique du logement à Molenbeek. Et moi, j'ai envie de dire faisons confiance à l'échevin et il viendra ici dans quelques mois faire un rapport de ce qu'il a pu faire à travers sa nouvelle politique. Et vous verrez, ce sera un véritable changement dans la politique de logement à Molenbeek. Merci.

Merci Mr La parole à Mr l'échevin De Block.

Je suis ravi par l'intérêt EU pour le choix du logement et sa présidence au logement molenbeekois. Commençons pour les gens qui nous suivent un peu par la BC. Le logement molenbeekois est donc le logement, la société qui gère les logements sociaux. C'est une société dont la commune détient presque l'entièreté des actions. Donc nous avons soumis la question aux services juridiques. S'il y a un conflit d'intérêt, S'il y a illégalité. Et donc la réponse est que la loi prévoit même que parce que c'est la commune qui détient autant d'actions et de parts ou d'autres institutions publiques qui ont créé historiquement, il y a une représentation qui doit être majoritaire dans toutes les instances. Ces instances jugeront, pourront désigner et il n'y aura aucune, il n'y aura aucun conflit. Ils disent Il n'y a pas de conflit d'intérêt. Il y a plutôt convergence d'intérêts quand la commune décide de mieux soutenir, en fait. A est mieux préparé que l'échevin en fait, qui sera président du Logement soit en charge de cette présidence. Donc ça, c'est la première chose. Pas conflit d'intérêts, plutôt convergence

d'intérêts. Donc il y a ni sur le fond parce qu'il y a convergence d'intérêts. On est actionnaire principal. Ni la loi qui l'interdit, ni les statuts de l'association qui l'interdisent. Et je voudrais juste aussi rappeler que dans le passé, ça s'est déjà passé à Molenbeek. Donc je pense qu'il y a un échevin qui s'appelait DAF, qui était présent aussi de la CESP, et d'ailleurs dans d'autres, ça se passe aussi. C'est pas le grand drame, c'est pas la fin de la démocratie. Je voudrais en fait, par analogie, vous poser la question pourquoi l'une serait une contradiction et un conflit d'intérêts alors que l'échevin précédent du logement était président du maïs de la maïs, que la fin de la cohésion sociale et où l'échevine de la cohésion sociale était présidente de Mouv asbl, complètement indépendante même au para communal. Et donc il y a plein d'exemples où des bourgmestres, des échevins assurent la présidence d'institution. Donc, cela fait partie de l'extension de certaines missions publiques qui sont déléguées à d'autres instances. Donc, sur le fond, il n'y a pas de conflit d'intérêt ou d'illégalité qu'un échevin va s'en charger. Alors, la question du collaborateur On a posé la question du aux services juridiques. S'il y a un problème, quand un collaborateur de la commune aide le président ou l'échevin président à préparer ces réunions, aucun. Le seul. Le seul point que je trouve qui mérite effectivement attention. Quand il y a des collaborateurs qui vont aider le Président, je trouve qu'il faut avoir une clarté. En quel, avec quel chef ils vont intervenir? Et s'ils vont venait à intervenir? Et quelles sont les règles pour intervenir? Donc j'ai soumis ça aussi au président actuel. Et donc nous allons en discuter pour éclaircir des choses qui avant n'étaient pas éclaircies. Donc, juste pour vous rappeler que, aujourd'hui, il y a eu déjà des situations où des collaborateurs d'échevin par exemple, étaient au conseil d'administration déjà, je pense même des collaborateurs de votre parti qui étaient au C.A. Donc voilà, je pense qu'il y a certaines situations qui posent pas de problème, ni sur la forme et ni je trouve sur le plan légal. Mais je comprends que quand il y a un collaborateur qui interviendrait auprès du logement molenbeekois, il faut éclaircir cela. Et donc ma proposition était entre autres comment en fait, il y a un règlement maintenant, des collaborateurs à la commune qu'on éclaircisse pour éviter qu'il y a un flou à ce niveau là, que les gens savent comment ça va avoir fonctionné. Voilà.

C'était fait.

J'étais échevine de la Cohésion sociale et j'avais la tutelle sur moi. Mais contrairement à vous, Monsieur De Block, nous n'avons pas la même éthique. Je n'ai pas souhaité être la présidente de Mouv et c'est madame Khadija Hamouri, justement pour des raisons éthiques, qui était la présidente. C'est comme ça qu'on fonctionne chez les libéraux. Donc vous voyez, c'est pas du tout la même chose. D'autre part, moi, je n'avais pas et je ne l'aurais jamais fait de collaborateur ou de collaboratrice qui pouvait venir au cas où, qui pouvait interférer de manière politique sur les décisions que prenait l'administration ou le directeur général. Je ne l'aurais jamais fait non plus. Voilà, j'ai dit.

Merci, madame Gloria Fernandez, Monsieur.

Mais bon, d'abord les fleurs, c'est bien que vous que vous ayez demandé une analyse du service juridique. On attend bien sûr cette analyse et on attend peut être que cette analyse comporte un point de vue de, par exemple en la matière, parce que le service juridique peut poser parfois certaines, certaines défenses qui vont dans le sens d'un collège. Et donc on connaît bien la technique. Je pense que six ou un autre, la tutelle peut être interpellée à ce sujet. Ça, c'est la première chose. La seconde chose, il n'y a pas eu de collaborateur d'échevin siégeant au CA de LA ou à l'AG du logement molenbeekois. Alors quand Quand vous parlez de la de la malice et de move, on parle de structures qui n'ont pas de capitalisation. Ici la masse ne possède rien à part ses bureaux, mais elle ne possède pas les 3300 logements, 400 logements que possède le logement molenbeekois. Donc on est sur une toute autre échelle, sur une

toute autre structure. Donc c'est important de le dire. C'est pareil, ils n'ont pas des quantités de propriétés et une gestion très très compliquée à assumer. Le logement et le BK, c'est une autre taille et c'est pour ça que mon collègue Didier Van Mary a soulevé un problème d'éthique. Vous êtes à la fois président de la Miss en devenir D'ici un ou deux mois, vous êtes président du logement molenbeekois également, je pense en devenir. Vous êtes échevin du logement. Il y a une concentration du pouvoir alors que vous vous avez dit et crier sur tous les toits Il faut absolument de la transparence, de la publicité et du contre pouvoir. Vous faites en fait exactement l'inverse vous concentrez tout le pouvoir en un seul homme. Et donc, lorsque vous êtes président du logement molenbeekois, eh bien, l'échevin du Logement ne peut pas agir et contrôler, notamment les budgets lors de l'AG annuelle. C'est ce que je voulais dire.

Merci, monsieur. Mais, monsieur. Le Point. Suivant alors l'interpellation déposée par Mr Milli, conseiller communal amer relative à l'état dégradé des voiries et plan d'intervention. Monsieur Milli.

Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre, faisant fonction, Mesdames et Messieurs et Mesdames et Messieurs les Conseillers, de nombreux habitants de Molenbeek nous interpellent régulièrement sur l'état préoccupant des voiries dans plusieurs quartiers de la commune. Nous constatons en effet des trottoirs défoncés, des dalles décelées, des nids de poule à ne plus savoir qu'en compter. Je pense qu'on ferait mieux d'acheter des poules et d'avoir des œufs en augmentation et une dégradation générale de l'espace public qui met en danger les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Certaines rues comme la rue Pire, entre autres, la rue au 16^e, la rue de Kock, la rue de la Semence et bien d'autres encore nécessitent des interventions urgentes. J'en ai fait moi même les frais sur une jambe de voiture complètement dégradée suite au trou qui se trouve, qui se trouvait, qui a été un petit peu remblayé rue Pire. Dès lors, nous souhaitons obtenir des précisions sur les points suivants. Existe t il un état des lieux actualisé des voiries trottoirs dégradées dans notre commune? Un programme de rénovation, d'entretien est il prévu pour que ces rues en particulier? Si oui, quel est le calendrier des interventions. Quels sont les budgets alloués alloués à l'entretien et à la réparation des trottoirs et voiries pour l'année en cours? Quelles mesures sont mises en place pour accélérer les réparations et éviter que les problèmes signalés ne persistent pendant des mois, voire des années, comme. Comment? Comment la commune compte t elle améliorer la réactivité des services techniques pour garantir des interventions plus rapides et plus efficaces en cas de dégradation importante? Un véhicule à qui s'adresse t on et sous quelle forme de démarche? L'État des voiries est une préoccupation majeure pour les habitants et influence directement leur sécurité et leur cadre de vie. Il est essentiel que des actions concrètes et rapides soient mises en place pour remédier à cette situation. Je vous remercie.

Merci Monsieur Milice, Harmonie de notre assemblée.

Il y a eu une ville State in Molenbeek. Feats. Ombrelles. Bar Zen. Punto Rolls Tool. Breakers. Main. Mad. Cousin. Over the. Propriétaire. Ronchin in Molenbeek. Date. Issue da Morlock. Open Tram. Open bus. The streets in en zone Start. Putain, j'attends. Casey Mute Overhead en a dix pour aller se braquer en Dunbar.

Garcia Fernandez madame Litchfield en fait, pendant, dans le cadre de nos permanences sociales, il y a une question qui revient très souvent. Donc je vais me permettre de vous la poser. Les citoyens se demandent s'il y a des critères précis qui permettent de prioriser des chantiers. Ça, c'est une question qui revient vraiment, vraiment souvent. Et une autre question, et ce sera ma dernière question pour vous.

L'évaluation des budgets passés, est ce que les gens se demandent ce que les mots veulent savoir? C'est si le budget alloué aux voiries a été entièrement dépensé pendant les exercices précédents. Et si ce n'est pas le cas, quelles sont les raisons de l'état des voiries? Pour l'instant, je vous remercie.

Pardon, Monsieur et Madame.

Merci, Monsieur le président. Merci, Madame l'échevine. Sous l'ancienne législation, votre prédécesseur avait introduit un projet dans le haut de Molenbeek pour placer le docteur Bus dans une région où il y a eu une concertation citoyenne. Et on avait arrêté les travaux avec une consultation citoyenne et on avait gagné. On a eu gain de cause. Néanmoins, les travaux sur la rue De Coninck ont eu lieu et il y a eu deux pistes cyclables qui ont été mises. Donc les deux pistes cyclables, j'ai fait l'exercice. Donc il y a peut être quatre vélos qui passent par jour sur les deux pistes cyclables. Néanmoins, les travaux ont occasionné des trottoirs un peu trop pour rentrer dans la rue Nogent. J'avais déjà fait la demande pour que ce trottoir soit descendu parce que c'est impossible le nombre d'amortisseurs qu'on casse là parce que la bordure est énorme. Merci pour votre réponse. Il n'y a pas dedans. Ce n'est pas un dedans, c'est. Il n'y a pas de passage avant le passage piéton. Ça c'est un truc qui monte sur la piste cyclable et qui redescend, mais la hauteur est très haute. Voilà, Merci pour vos réponses.

Of the year old school in under test ou tu. As. Organisé un contact. En date d'une. Carte postale du café The Cancer Nothing on the on line. On a installé l'image positive and the van Thank you are.

J'aimerais juste ici vous lire une circulaire, donc un résumé par rapport à cette question. C'est donc que la question ne peut être, ne peut viser à connaître les intentions personnelles des membres du collège et ne peuvent imposer l'exécution d'études ou de recherches onéreuses, l'établissement de fichiers de données statistiques ou l'organisation d'enquêtes pour aller vérifier sur le site internet. Et donc voilà, je ne sais pas si madame l'échevine voudrait réagir. Bref.

Monsieur Milie, je vous remercie pour votre interpellation. Euh. La qualité et l'entretien des voiries et trottoirs sont une priorité essentielle pour notre commune. Actuellement, nous agissons principalement sur base des signalements provenant des citoyens de la police, des gardiens de la paix et de nos équipes communales. Afin d'améliorer la gestion proactive de ces infrastructures, nous avons initié fin 2024 un marché de faible montant pour établir un relevé topographique détaillé de l'ensemble de la commune. Ce relevé sera poursuivi en 2025, permettant ainsi une planification pluriannuelle efficace des interventions nécessaires. Concernant quelques rues que vous avez mentionné, je tenais à vous donner des informations directement. La rue Seguin par exemple. Les travaux sont prévus au budget 2025, sous réserve d'un subside. Le permis d'urbanisme a déjà été obtenu. Les travaux préalables des impétrants comme Viva Sibel Gaz sont terminés pour la rue de Kock. Les travaux de rénovation complète sont en phase finale. Nous avons identifié un problème d'égouts nécessitant une intervention préalable de vivarois avant toute réparation. Ça veut dire qu'on ne peut pas intervenir tant que Vacoas effectue ses travaux plus que nécessaire. Pour la rue de la Semence, un rond point sécurisé ainsi qu'un chemin piéton sécurisé ont été récemment réalisés. Des études techniques sont actuellement menées pour des améliorations supplémentaires sur les rues avoisinantes, notamment Dilbeek et Laiterie. En 2005, le budget communal dédié aux voiries s'élève à plus de 4,5 millions contre 3,9 millions en 2024, avec notamment 2,3 millions d'euros spécifiquement dédié à la rue au cégep. Le reste du budget sera consacré aux réparations quotidiennes et réparations urgentes et interventions urgentes. Pour améliorer notre réactivité et

réduire les délais d'intervention, une équipe de dix paveurs interviennent quotidiennement quotidiennement pour les réparations urgentes. Un marché stock a été mis en place pour mobiliser rapidement des entreprises externes en cas de besoin, en collaboration avec la Mission locale. La collaboration avec la Mission locale permet de renforcer nos équipes communales au niveau du pavage. Un suivi numérique des signalements est également en cours de mise en place afin d'améliorer la coordination entre les différents services techniques. Enfin, en cas de dommages subis par un véhicule en raison de l'état des voiries, il est indispensable que le citoyen obtienne un procès verbal établi par la police et contacte ensuite son assurance qui traitera la réclamation selon les responsabilités établies. Voici ma réponse pour Monsieur et madame Garcia. Monsieur, Madame, j'ai bien pris note. Je reviens vers vous, s'il vous plaît, pour avoir un peu plus de détails. Comme ça on fera une visite sur place. Madame Garcia. Au niveau des budgets, je peux vous dire que parfois ils ne suffisent même pas. Ce qu'on planifie. On est souvent confronté à un manque de budget et que parfois il va falloir faire des choix. D'où parfois on est confronté par le fait est ce qu'on fait la moitié du trottoir ou pas? Est ce que la moitié de la voirie est pris en compte ou pas? Ça, c'est des réalités que je rencontre tous les jours. Donc si je pouvais avoir le budget nécessaire pour pouvoir réaliser ces réalisations, ces travaux nécessaires, franchement, ça faciliterait vraiment le travail et le quotidien de nos habitants qui vivent ce calvaire là. Je me rappelle que un de vos conseils me contacter souvent pour la rue Séguin et je lui répétait toutes les semaines que je me bats pour avoir le permis parce que faut savoir que on a aussi à faire à Urban qui nous titille assez souvent, mais que c'est un calvaire. Je le comprends pour les citoyens, Les nids de poule, vous l'avez dit rue de Seguin, c'est juste, c'est. C'est aberrant. C'est aberrant d'avoir ces nids de poule. C'est très dangereux aussi. Rue Pearce également, c'est la même situation. Et là je suis intervenu. Mais bien sûr, on dépend aussi de d'autres pouvoirs qui eux prennent leur temps. J'ai envie de dire hé mais ça veut pas dire que nous ne sommes pas attentifs à ces problèmes, bien au contraire. Mais je suis aussi confronté à une réalité. Triste réalité que je dois faire attention à chaque sou que je dépense et la question de priorité a été abordée. Vous m'avez clairement dit est ce qu'il y a des priorités? Franchement, je travaille dans l'urgence, c'est à dire lorsqu'il y a risque d'effondrement dans ma rue, il y a eu un risque d'effondrement de ma rue. Vous vous rendez compte? Et la responsabilité revient à vivre quoi? Donc là, on est en chantier et c'est ce que c'est la manière dont je procède actuellement. Bien sûr, on a une vue d'ensemble et on essaie de planifier, de programmer afin de rendre le quotidien de nos concitoyens le plus agréable possible. On le fait, on planifie. Mais bien sûr, il y a aussi des urgences qui ne peuvent pas attendre. Voilà, j'ai dit merci à vous en tout cas.

Monsieur Mélisse.

Merci beaucoup, Madame L'échevine, pour toutes ces réponses très complètes. Et euh je vous remercie de l'analyse parce que nous sommes tous bien conscients que si on avait plus d'argent, on pourrait effectivement boucher tous les trous, tous les nids de poule et on en aurait -2 dans nos paniers à Pâques. Cependant, l'année dernière, je me rappelle qu'il m'avait été répondu que la commune ne disposait plus de macadam à froid pour boucher des trous Fabuleux. Mais bon, budgétairement parlant, il n'y en a plus, il n'y en a plus. Alors j'ai quand même encore deux ou trois petites choses au delà des nids de poule.

Et.

Des trottoirs dégradés. Vous le savez autant que moi, il y a des barrières de sécurité devant des établissements scolaires, devant des bâtiments public des poteaux de qui se trouvent sur des angles, qui sont dégradés, qui traîne par terre. Je peux vous les

déposer si vous voulez. A l'entrée de la maison communale, comme ça, il ne faut pas se déplacer, les chercher. Mais il y en a des dizaines et ils ne sont jamais remplacés. Je vous parle pas d'un an, pas de deux ans, ça fait très longtemps. Je sais bien encore une fois que c'est pas vous qui allez prendre une pelle et une pioche pour aller les faire et qu'il faudra trouver un marché. Vous parlez d'un marché public de faible montant, ça m'intéresse. Ça m'interpelle parce que quel est le montant pour faire cette étude de ce marché public faible montant? Ça va jusqu'à 30 zéro zéro 0 €. Donc j'ose espérer qu'on dépense pas 30 000 € pour faire un état des lieux, euh, de tous les endroits dégradés, tous les nids de poule. Parce que si vous faites une page sur Facebook et vous demandez aux citoyens de vous déclarer tous les nids de poule et les états dégradés, votre votre état des lieux sera très vite fait. Par ailleurs, j'ai une question à laquelle vous n'avez pas répondu c'est qui paye en cas de casse? Le nid de poule qui se trouve effectivement le nid de poule qui a été pour l'instant un petit peu renfloué, euh. Et qui apparemment c'est celui là dont vous parlez Pour vivre à quoi je pense? C'est un effondrement de chaussée. Moi j'ai démolé une jante dedans. A qui? A qui je m'adresse?

Vous?

Pensez bien que j'ai pas pris le temps d'appeler la police pour savoir.

C'est essentiel.

D'accord. Je l'appellerai moi même. C'est pas très grave.

Voilà. Merci. Le temps est écoulé, monsieur.

J'ai une dernière question. Lorsqu'on fait des travaux dans une rue, quels sont les temps de garantie de ces travaux? Parce que très souvent, on refait une rue et un an et demi après, on se retrouve avec des nouveaux nids de poule. Merci.

Madame Saliha. D'accord. Donc voilà. Donc réponse par écrit. Je rappelle encore une fois, donc ce serait plus judicieux la prochaine fois, quand il y a une interprétation aussi détaillée, de faire une demande par écrit pour respecter un peu le circulaire. Pardon? Un sujet que nous avons déjà traité et donc ils sont attentifs à ce que vous avez demandé. Merci. Voilà, donc je continue. Nous continuons. Point six Interpellation déposée par Mr Van Mary, conseiller communal relative à l'enlèvement des luminaires de Noël par une entreprise privée. Alors euh. Monsieur. Merci à vous.

Oui, donc euh, je souhaite revenir sur l'enlèvement des luminaires de Noël sur l'espace public. Donc j'ai appris que la commune avait fait appel à une entreprise privée pour procéder à cet enlèvement. Donc, sur quelques questions là dessus. D'abord, pour quelle raison la commune a t elle de sous traiter cette tâche à une entreprise privée plutôt que de la confier aux services communaux? Est ce qu'il s'agit d'une décision ponctuelle ou d'un choix structurel pour les années à venir? Quel est le coût total de cette prestation pour la commune? Cette mission a t elle fait l'objet d'un marché public ou d'une mise en concurrence? Quelles entreprises ont été consultées et quels critères ont été retenus pour le choix du prestataire? Et également, je voudrais savoir si les équipes communales. Est ce qu'elles ne disposent pas également des compétences ou des équipements nécessaires pour assurer cette mission? Merci.

Monsieur MADOUÏ.

Merci, Monsieur le Président. J'avais une question parce que je ne comprends pas comment on peut faire appel à une entreprise externe alors qu'on a des ouvriers

qualifiés. On a des électriciens, on a une nacelle, donc où il y a des trois, trois ou quatre personnes qui ont été formées spécialement pour cette nacelle. Donc c'est l'élévateur. Et donc on pourrait économiser de l'argent et faire travailler nos ouvriers. Voilà ma question. Merci.

Merci, monsieur. Madame. Oui, madame Rees.

Conseiller. Je vous remercie pour votre interpellation. La Commune a décidé de confier à une entreprise privée la location, l'installation et le démontage des illuminations de fin d'année. Pour des raisons principalement techniques et logistiques, nos équipes communales ne disposent pas du matériel nécessaire camion adapté, équipement spécifique. L'installation et le démontage des décorations lumineuses nécessitent une expertise technique spécifique qui ne fait pas partie des missions habituelles de nos services communaux. Cette externalisation est une procédure récurrente réalisée chaque année par marchés publics afin d'assurer une prestation de qualité répondant aux attentes des citoyens. Le coût total pour la commune s'élève cette année à plus de 7 000 €, couvrant l'ensemble des prestations location, installation, démontage. Concernant le marché public, trois entreprises ont été consultées Global Concept, IRIS, Light and Events et Technique. Après analyse comparative basée sur le critère de prix le plus avantageux, le marché a été attribué le 7 novembre 2024 à l'entreprise Global Concept. Je précise enfin que cette externalisation ne constitue aucunement une volonté de réduire les missions internes des services communaux. Cette activité spécifique n'a jamais été prise en charge par notre personnel qui ne dispose ni des équipements ni des compétences requises pour effectuer ces ces installations en toute sécurité.

Oui, monsieur Palmieri Oui.

Donc, je prends note que donc ces travaux ont coûté ces travaux. Sept Cet appel a coûté 7 000 € à la commune. Et donc vous devez savoir quelles sont les compétences et quel est le matériel qui manque exactement aux services communaux pour accomplir cette tâche Et quel serait le coût si on devait passer par des services communaux? Enfin, le coût pour donner ces compétences et ce matériel.

Le micro, oui, le micro.

Pardon.

Le personnel qualifié pour effectuer ces tâches là, je n'en dispose pas et le personnel n'est pas du tout formé pour cela. Et le matériel est clairement manquant vu qu'on doit aller le louer. Donc je ne vois même pas comment on pourrait en fait procéder à cette tâche là, vu que. Enfin, et j'ai mentionné aussi dans mon, dans ma dans ma réponse est que on a toujours procédé de cette façon là. Je veux dire, c'est pas une nouveauté, ça a toujours été cette façon là. Donc c'est une charge très très importante. Et je pense que ça va être également discuté lors des discussions budgétaires qui sont déjà commencé, parce que c'est ce montant là est assez conséquent.

Euh. Merci, madame Reiss. Alors, le point est clos. Nous allons au point sept, une interpellation déposée par M. Conseiller communal à maire.

Relative.

Aux rémunérations payées par la commune. M. Merci à vous.

Merci, Monsieur le Président. Tout le monde attendait celle là. Je crois que c'est.

l'interpellation phare star de la soirée. La question était très simple et pourtant je pense que ça va faire débat. Je voulais savoir et je voulais que le collègue communique aux conseillers communaux et surtout aux Molenbeekois. Un. Les diplômes que les échevins ont. Deux. Leur rémunération mensuelle en brut et en net de manière individuelle. Alors bien sûr, j'ai deux raisons principales, deux raisons principales qui apparemment dérangent. Ces questions dérangent, mais j'ai.

Le respect que je vous dois. Ce n'est pas pour vous couper. Je peux intervenir deux minutes, s'il vous plaît? Je sais, je sais. J'aimerais juste vous dire que.

De ces quatre minutes là.

Question de timing, ne vous inquiétez pas. Mais nous avons déjà, monsieur, mais nous avons déjà répondu par écrit A Donc je dirais les termes que vous avez employé par rapport aux diplômes, etc. C'était à la fois passé. Nous n'allons pas revenir là dessus.

Je n'ai pas reçu de réponse. Pardon, je n'ai pas reçu de réponse écrite.

Sur la partie, je vais vous le dire. Donc là. Le jour où vous vous êtes devenu échevin, est ce qu'on vous a demandé votre diplôme? Soyons sérieux. Restez dans votre interpellation.

Vous êtes en train. Vous êtes en train de répondre à ma question alors que je n'ai pas encore terminé. Vous avez vous m'avez amputé.

Point numéro sept.

S'il vous plaît. Est ce que. Est ce que je pourrais répondre à mon interpellation?

Mais restez dans votre. Dans le cadre de l'interpellation, s'il vous plaît.

Élu comme conseiller, la capacité quelque part n'a pas trop d'importance. Par contre, lorsque vous devez gérer une commune de 100 zéro zéro zéro habitants en tant que fin, 200 millions de budget, 1400 membres du personnel et pour finir un budget qui aura probablement un trou de 20 millions d'euros. Je ne les ai pas entendus.

Ce n'est pas le moment pour les réponses.

Vous ne m'avez pas lancé sur le point? Ok, d'accord. Vous parlez de quels points alors? Ok, c'est le parking. Bravo, Encore un autre. Ok, j'en ai tellement.

Mais effectivement, c'est relative aux rémunérations payées par la commune, Monsieur. Réponse par Voilà, Et voilà.

Je dis toujours merci.

Voilà, cher ami, Monsieur.

Mais attendez, je vais reprendre ça.

Ce n'est pas grave. Il faudrait juste que dans le futur qu'on puisse s'entendre. Et c'est vraiment. Je m'excuse, cher ami. Juste une petite remarque, je vous remercie de respecter également lorsque je prends la parole parce que je respecte la vôtre. Et excusez moi monsieur, j'ai pas fini monsieur, je suis en train de parler. Vous me couper? comprenez? Je ne comprends pas.

Je pense que vous avez fait pareil. Mais bon, c'est pas grave.

Je suis le président, j'ai le droit de couper si j'estime que vous sortez du cadre. Oui, en respectant la loi toujours. Il n'y a pas de il n'y a pas de ou des Y. C'est la réalité. Il y a un roi, on essaie de le respecter, alors on va le respecter. D'accord? J'ai la parole, je termine et puis je vous donnerai la parole. Et c'est valable pour tout le monde. Vous n'avez pas besoin de me dire allez y, c'est à moi de vous dire allez y quand j'en aurai l'occasion. D'accord. Alors s'il vous plaît! Vous avez le temps. Mais je vais quand même vous dire une chose, c'est que tout à l'heure, nous discutons en ping pong et je vous disais que vous sortir du cadre, c'était pour vous dire que, ici, il s'agit d'une interpellation relative aux rémunérations payées par la commune. Alors s'il vous plaît, revenez dans le cadre. Merci.

Ok, je suis simplement trompé d'interpellation. Je pensais.

Que pas grave, ça arrive.

Sur l'interpellation suivante. Alors ma question est toute simple parce qu'on avait abordé ce sujet lors d'un dernier conseil, je voulais savoir à combien se montait la charge salariale. Rémunérations, Rémunération, pension payée par la commune, si possible en euros. Quelle part de ce montant est financé par emprunt? Approximativement? Alors je vous donne une large fourchette à 100 000 € près.

Je suis désolé, Monsieur le Président, un manque de respect flagrant. Déjà, vous n'achetez pas vu qu'il n'y a pas de quorum. Tout le monde s'en fout. Vous n'arrêtez pas de dire mais qu'est ce que c'est que ça? On parle d'argent et les moins de 20 fois n'ont pas le droit de savoir ce qui se passe dans cette commune. Mais regardez vous Quoi? C'est un manque de respect inadmissible, inadmissible.

Alors madame Gloria, bien que vous pourriez avoir raison dans le fond, mais la forme n'est pas bonne. Il fallait demander la parole, s'il vous plaît. Merci, monsieur.

Bon.

Nous allons reprendre la sérénité de cette salle. D'accord, nous sommes d'accord.

Vous êtes six dans la salle.

Madame. Madame Gloria, s'il vous plaît.

Alors, à un moment donné, un peu de. Allez y, on essaie.

Allez y, monsieur. Allez y.

Donc, je repose la question à combien se monte la charge salariale de la commune, donc payée par moi? Je voulais savoir également quelle était la part qui est financée par emprunt. Je demande pas un chiffre exact, mais 100 000 €. Je pense que vous pouvez me donner un chiffre à 100000 à 5 1 000 € près. Je voulais savoir à combien se monte la charge d'emprunt sur cette somme, donc sur cette somme qui sert à payer les salaires? Et si, si c'est le cas, considérez vous que ce mode de financement, donc par emprunt, pour payer des salaires, est habituel par rapport aux dix dernières années budgétaires? Merci beaucoup Monsieur et désolée pour la confusion.

Merci, monsieur. Vous avez terminé? Merci. La parole à Monsieur. Nom Non. Vous êtes inscrit, madame Gloria Fernandez. Donc à vous s'il vous plaît.

Merci, Monsieur Houari d'être resté respectueux et de ne pas vous être esclaffé comme la plupart des autres membres du collège. Je vous remercie pour ça. Alors j'avais trois questions pour vous la part des emprunts. Quel est le ratio entre les emprunts dédiés aux charges salariales et ceux affectés aux investissements communaux? La deuxième question, en termes de stratégie de réduction, je ne sais pas si vous, monsieur l'échevin, vous avez déjà envisagé des mesures pour limiter le recours aux emprunts pour financer les charges salariales, comme une optimisation des dépenses ou une mutualisation des services. Et ma dernière question, c'est une perspective à long terme, parce que c'est une question que se posent de nombreux Molenbeekois. Quels sont les risques que fait peser cette charge sur la viabilité financière de la commune dans les prochaines années? Je vous remercie, monsieur l'échevin.

Merci, madame Fernandez. Monsieur. Madame? Oui.

Merci. Juste en supplément, Une petite question quand est ce qu'on va recevoir les comptes 2024? Merci.

Et merci beaucoup. Voilà, Monsieur l'échevin Karim Houari.

Merci.

Merci à Monsieur Mali pour votre interpellation. Madame Garcia Fernandez. Merci pour vos questions. Monsieur Badaoui, vous posez une question très simple, très simple. Donc je vais commencer par vous. Les comptes, légalement, on doit les déposer jusqu'au 30 et 30 juin 2025. Donc on a le temps de les déposer. On doit les déposer avant le 30 juin 2025. Donc exceptionnellement, les comptes de l'année passée, je ne sais pas si vous vous souvenez, ils avaient été déposés au mois de novembre. Là, c'était le délai était largement dépassé. Mettons que légalement, on doit les déposer au 30 juin 2025. Et cette année, on fait tout pour respecter le délai et en principe, le délai sera respecté. Voilà pour cette première question par rapport à vos questions, Monsieur. Donc je vais répondre d'abord avec des chiffres. Je vais d'abord répondre avec des chiffres. Donc la masse salariale, donc ce que paye la commune chaque mois par rapport aux salaires, donc dans les salaires, il y a bien sûr les échus et les anticipé, les échus étant les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de travail sur base de la loi du 8 juillet 68. Et puis alors les anticiper, c'est les personnes qui ont été nommées ou ce qu'on appelle plus communément les statutaires. Donc, puis alors à côté de ça, la commune paye quelques pensons encore notamment à la pension des mandataires. Et donc l'ensemble de cette masse salariale par mois. Je vous donne les chiffres du mois de janvier, on était à 1 000 551. Le mois de décembre, on était à 5 000 644. Je vous évite les virgules et les unités. Au mois de novembre, on était à 8 000 208. Donc pourquoi au mois de novembre était plus important dedans et compris bien sûr le la prime de fin d'année, donc ce qu'on appelle la programmation sociale. Et donc c'est la moyenne mensuelle, sauf au mois de mai 2024 où on était à 9 000 135. Mais bon, là vous étiez échevin, donc ça, vous devez le savoir. Il y avait les pécules de vacances qui ont été payés à ce moment là. Donc les pécules de vacances sont compris dans les salaires du mois de mai. Donc voilà, en moyenne, on est à 5500 par mois, hormis le mois de la fin de l'année et le milieu de l'année où il y a le pécule de vacances et la prime de fin d'année. Alors pour revenir à votre question par rapport à la charge d'emprunt, et comme vous l'avez dit, on l'a évoqué lors d'un précédent conseil, c'était lors de l'information du point sur la vérification de trésorerie et je l'avais

dit. Et donc le règlement général sur la comptabilité n'a pas changé depuis lors et il n'a pas changé depuis très longtemps d'ailleurs. Vous étiez échevin, vous devez le savoir, la trésorerie communale est une seule. Il n'y a qu'une seule trésorerie communale, donc il n'y a pas plusieurs trésoreries, plusieurs caisses, donc l'une affecté aux salaires, l'autre affecté aux fournitures, encore une autre affecté aux investissements, l'autre affecté à si, l'autre affecté à cela, la trésorerie communale. Et donc quand vous prenez le compte de la commune, peu importe de quelle année, vous verrez qu'il y a un seul point trésorerie. Et donc dire combien on emprunte pour payer les salaires, ce n'est pas possible de le dire puisqu'il n'y a pas d'affectation préalable. C'est la trésorerie étant unique, c'est le corollaire du principe de l'unité budgétaire. Le budget étant unique, c'est un principe budgétaire, c'est dans le droit budgétaire. Et donc de la même manière, la trésorerie est unique. Par contre, pour répondre de manière plus profonde à votre question, est ce que la commune fait des avances de trésorerie? Oui, la commune fait des avances trésorerie et c'est bien de parler des dix dernières années. C'est une question très intéressante. La situation financière aujourd'hui, pour moi, n'a jamais été aussi grave qu'aujourd'hui. Donc la situation financière et suite aux comptes 2023, donc le compte 2023 comme vous le savez, puisque c'est un compte qui a été présenté par un maire, le compte 2023 présentait le résultat le plus mauvais je pense, de l'histoire de la commune. Le déficit ou la perte était à 9 millions d'euros. Ces 9 millions d'euros viennent de facto affecter la trésorerie. Donc si pour faire plus simple, pour faire une image, si on paye tout ce qu'on doit payer et qu'on touche tout ce qu'on doit payer, de toute façon, on restera avec une caisse de -9 millions puisqu'il y a un malus de 9 millions d'euros. Donc ça c'est inévitable. Quoi que théoriquement on arrivera jamais à toucher tout ce qu'on doit toucher. Mais voilà, je vous fais une image. Donc la commune part avec un handicap de 9 millions d'euros. Et encore aujourd'hui, on est au mois de mars 2025. Le compte 2024 n'est pas encore fini, donc je ne peux pas avancer de résultat. Mais à mon avis, sans m'engager là dessus, à mon avis, le résultat sera aussi négatif. Donc aux 9 millions d'euros de 2023, il faut rajouter le Mali. Je ne sais pas encore il est de combien de 2024? Donc ceci dans la trésorerie dans la caisse de la commune est déjà en moins, donc on est déjà -9 plus le Mali ou la perte de 2024. Donc la trésorerie est très mauvaise. Ces dix dernières années au fait, la situation était très différente, Donc je vais vous donner un exemple pour revenir aux résultats du compte 2016, donc quasi dix ans en arrière. En 2016, on a fait un bénéfice de plus de 6 millions d'euros. En 2017, le bénéfice était de plus de 10 millions d'euros. En 2018, le bénéfice était de plus de 6 millions d'euros. La situation financière a radicalement changé ces dernières années. Donc effectivement, pour différentes raisons, Des facteurs externes et internes, des facteurs externes et internes pour les facteurs externes. Vous les connaissez, vous les connaissez. Donc ce sont les facteurs qui touchent l'ensemble des administrations publiques et l'ensemble des administrations locales au niveau national pour les facteurs internes. Donc vous les connaissez aussi probablement, bien que pour les avoir de manière très précise, il faudrait vraiment revenir année par année et voir ce qui s'est réellement passé. Mais en tous les cas, vous étiez membre du collège et les finances étaient gérées par Georges Van Eeckhout qui est un membre de votre formation politique. Donc vous devez être au courant de pas mal de choses pour avoir les raisons réelles. Donc aujourd'hui, la situation financière est effectivement dramatique, quoique le recours à l'emprunt est quelque chose de tout à fait classique dans l'ensemble des institutions publiques, en Belgique et en Belgique ont recours aux avances de trésorerie. Les avances trésorerie, c'est juste qu'on a droit à quelque chose, mais étant donné qu'on ne l'a pas encore perçu, on a recours à ces avances de trésorerie pour faire face à nos dépenses récurrentes, à nos dépenses urgentes, notamment les salaires. L'Etat belge aussi, donc, fait des avances en quelque part, d'une autre manière et d'une manière à plus grande échelle, de manière macro, mais fait aussi avances à des appels, à des appels d'avances de trésorerie pour faire face à ses obligations de dépenses. Donc ça, c'est pour faire une image. Madame Garcia Fernandez. Alors, de

la même manière. Madame Garcia Fernandez Donc, pour faire la différence entre les salaires et les investissements, vous avez vous évoqué les points au niveau des investissements? Ça se fait de manière tout à fait différente. Donc, les investissements qui sont financés par emprunt, il y a un marché d'emprunt annuel qui est fait pour financer la part des investissements, qui doit être financé par emprunt, et donc à partir du moment où l'investissement se réalise. Donc, on reçoit la première facture. Donc les services font quoi auprès de la banque qui a remporté le marché de l'emprunt? Ils font ce qu'on appelle une consolidation de l'emprunt. Ça veut dire qu'on dit à la banque ok, c'est bon cet emprunt, vous pouvez le valider, Vous pouvez nous faire le versement pour pouvoir payer nos premières factures. Donc c'est deux choses différentes. Les emprunts à long terme, c'est pour les investissements, c'est pas la même technique et c'est pas c'est pas la même technique que les avances de trésorerie, les emprunts, ce qu'on appelle les emprunts à court terme pour financer les dépenses courantes. Alors pour limiter le recours à ce type d'emprunt, ici je ne parle pas des investissements, je parle surtout des avances de trésorerie. Ben en fait, tant qu'il faut faire face aux dépenses, il faut payer les dépenses. On ne peut pas se permettre de ne pas payer les fournisseurs, on ne peut pas se permettre de ne pas payer les salaires. Donc tant que la trésorerie est négative, il faudra malheureusement faire appel à ces emprunts. Donc je me rappelle une époque, il y a une dizaine d'années, peut être un peu moins à neuf ou huit ans, où les avances de trésorerie étaient très très peu élevées. Parce que, comme je l'ai expliqué, il y avait des bonis, il y avait des fonds de réserve. Je ne l'ai pas évoqué, mais j'ai vérifié les fonds de réserve. Maintenant, pour, comme l'a dit madame Rey, sont en train de préparer le budget 2025. J'ai vérifié les fonds de réserve, il y a plus rien, mais plus rien. Les fonds de réserve ordinaires, il n'y en a plus, les fonds de réserve, pensions, Il y avait un fameux montant. Au fait, il est à zéro aujourd'hui. Donc voilà. Et tout ceci affecte directement la trésorerie. Donc si c'est pour nous donner une situation globale, j'expliquerais plus en détail. On parlera du budget et aussi du compte 2024 comme l'a dit M. Mais donc voilà la situation financière. Je vous fais ici un résumé. Enfin, je profite de cette interpellation, je vous en remercie, Monsieur le Maire, et pour faire ici un résumé. Et puis alors, pour répondre à la dernière question, madame Garcia Fernandez, Les perspectives à long terme, Effectivement, on travaille sur des perspectives à moyen et à long terme. C'est une urgence absolue et on y travaille. Mais comme vous le dites et comme c'est dit, le long terme et le moyen et le long terme. Donc ça se fait malheureusement pas en deux ou trois mois. Donc ça nécessite beaucoup de travail, beaucoup de réflexion pour pouvoir trouver des solutions à moyen et à long terme, parce que effectivement, de cette manière, on ne tiendra pas le coup longtemps. Effectivement, il faudra trouver des solutions à moyen et à long terme et on y travaille sérieusement, on y travaille. Enfin l'ensemble du collège et travailler sérieusement. Voilà, je vous remercie.

Merci Monsieur l'échevin, Monsieur et Madame, Le plaisir de prendre la parole. Allez y.

Monsieur. Donc, il faut que je lui réponde, mais je vais en profiter pour vous remercier pour la réponse, parce que franchement, c'était très intéressant et c'est un plaisir de vous écouter Monsieur Houari.

C'est très gentil Monsieur, Madame, Monsieur, mais.

Merci, Monsieur. Houari, En effet, c'était assez explicite. Vous avez bien admis que les avances de trésorerie était anormalement élevé par rapport aux autres années. 9 002 023 On peut dire 9 002 024. On peut dire, puisque rien n'a changé. 9 002 025 trois fois neuf, ça fait un sacré montant. Je ne sais pas comment vous allez opérer ce virage en augmentant pas la charge fiscale sur les Molenbeekois. C'est la première chose. Il faut savoir que les bénéfices dont vous parliez, que la commune avait engrangé entre

2012 et 2018, c'est fait sous l'ère d'une bourgmestre libérale, madame Chapman. Je voulais le rappeler.

Merci Mr. Mr l'échevin.

Mr. Mr. Vous faites bien vos calculs. Effectivement, les avances trésorerie mensuelle. Bon parce que au delà des pertes des comptes donc il y a tout ce qui est constaté, c'est à dire tout ce que la commune doit percevoir mais qu'elle n'a pas encore reçu. Et donc ceci aussi fait l'objet d'avances de trésorerie pour faire face aux dépenses. Donc si on considère que le budget de la commune étant en équilibre, donc vous parlez d'environ 200 millions et qu'au courant de l'année, donc les dépenses, on ne peut malheureusement pas les faire retarder. Mais les recettes des fois elles tarte les recettes, que ce soit auprès des privés mais aussi auprès des pouvoirs publics. Donc pour le précompte immobilier par exemple, souvent on est payé en fin d'année, on reçoit le à l'essentiel de la somme en fin d'année et donc durant l'année il faut faire des avances trésorerie. Effectivement, aujourd'hui on est autour de 30 millions d'euros d'avances de trésorerie, donc pour faire face aux dépenses courantes. Et donc comme j'ai dit ces dernières années, la situation s'est aggravée. Effectivement, les bons résultats entre 2012 et 2018 étaient sous une bourgmestre libérale. Sans prétention aucune, j'étais l'échevin des Finances, mais la chute s'est fait sous un échevin des Finances. Libéral aussi. Merci.

Merci Mr l'échevin. Mr, Vous avez la parole.

Vous savez, le commandant de bord est prépondérant dans les choix budgétaires et vous le savez très bien. Un échevin des finances peut faire des propositions et être recalé par le commandant de bord, le bourgmestre ou la bourgmestre dans dans le cas que l'on connaît à Molenbeek. Et donc, je voudrais le rappeler, et tant que vous reprendrez la parole, je contredirais.

Non.

Juste merci, monsieur.

Juste une petite monsieur, Monsieur, vous avez posé l'une ou l'autre question et donc je voulais juste dire que on aura l'occasion de débattre de cela lors des débats budgétaires. Budgétaire. Voilà, voilà.

Merci. Voilà donc le. Le point est clos. Nous allons vers le point suivant. Point huit Interpellation déposée par madame Garcia Fernandez, conseillère communale relative à l'installation du bon contact à la gare de l'Ouest. Délai et suivi. Madame Garcia Fernandez, à vous la parole.

Monsieur le président. Alors, mesdames, messieurs les échevins, monsieur le président, monsieur le bourgmestre, en fonction. La plupart d'entre vous savent que, depuis près d'un an, un point Cash a été annoncé à la gare de l'Ouest, entre le carrefour et la pharmacie. C'est un équipement qui est attendu avec impatience par de nombreux citoyens. Comme vous le savez aussi, l'accessibilité aux services bancaires est un enjeu majeur, notamment dans certains quartiers où les distributeurs se font rares. Alors, ayant entendu énormément de citoyens de cette zone là. Je vais me permettre de vous poser les questions suivantes. Avez vous des informations précises sur la date effective d'installation de ce distributeur? La commune est elle en contact avec Bathonien à ce sujet? Des obstacles particuliers ont ils retardé cette installation? Si oui, lesquels? Le Collège peut il s'engager à suivre ce dossier de

manière proactive afin d'assurer sa mise en service dans les meilleurs délais? Je vous remercie pour vos réponses.

Merci.

Yves. Vont dans ce sens. Merci Fernandes. Autrement. Dit niveau digital and that I want Hum. Hum hum hum hum. Hum. Aéroports, placards, start ups sont bientôt votre cash ici. Marre de bientôt admirer Asnières and. The placard et. Bientôt. Thank you.

Madame! Madame Dostie.

Merci, madame Garcia Fernandez, pour votre interpellation et, Madame pour votre intervention. Je partage vos préoccupations concernant l'accessibilité des distributeurs de billets pour toute une série de personnes. Le manque de distributeurs est un problème majeur. Je pense en premier lieu aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Ça impacte aussi tous les petits commerçants qui ont encore besoin de cet accès au cash. Concernant le distributeur prévu à la gare de l'Ouest, nous n'avons pas encore la date effective d'installation car une demande de permis d'urbanisme est toujours en cours. Il s'agit du dossier P. 381 855 examiné lors de la commission de concertation du 28 janvier dernier. La Commission a rendu un avis favorable sous conditions. La commune est effectivement en contact avec la société Bateau Pain via la demande de permis et une rencontre a eu lieu aussi fin février pour faire le point sur cette demande ainsi que celle relative à l'installation d'un point cash sur la rue aussi. Dans les deux cas, les permis devraient pouvoir être délivrés prochainement. La procédure a pris du retard en grande partie car la demande de permis a en premier lieu été faite auprès de la région qui n'a pas réussi à en assurer le suivi. Ensuite, la société Bateau Pin a donc soumis une nouvelle demande à la commune le 30 juillet 2024 et la procédure d'enquête publique a ensuite été retardée parce que le demandeur n'avait pas fourni les documents requis. Je laisse maintenant la parole à mon collègue Monsieur Janin, qui voulait compléter cette réponse.

Oui, merci. Effectivement, il y a eu des contacts avec la firme Bateau Pins l'année dernière pour trouver en fait des emplacements pour justement placer des distributeurs de caches. Et en fait, on a directement fait le nécessaire pour essayer de trouver les emplacements et en fait, ce qui retarde l'installation de ces distributeurs ou en tout cas les procédures pour l'installation de ces distributeurs, c'est simplement leur trouver les emplacements. Et normalement bateau PIN devrait en installer neuf au total. Sur la commune de Molenbeek. Il y en a déjà quelques uns qui ont été installés et on doit aussi remercier certains acteurs comme la banque Attijariwafa Bank qui en a installé quelques uns aussi sur la sur la chaussée de Gand. Donc normalement, à la fin du processus, on devrait quand même avoir une situation améliorée par rapport à une situation qui s'est dégradée puisque comme vous, comme vous avez pu le voir, les différentes banques enlèvent leurs distributeurs encore dernièrement, la banque, pour en citer une sur la chaussée de Gand. Après le cas révèle qu'il y en a une qui a été enlevée. Donc on est bien en contact. On essaie vraiment de travailler de concert avec Bathonien pour en installer le. Enfin, pour que au moins ils installent ces œuvres sur le territoire de la commune.

Merci Monsieur le Bourgmestre, madame Dostie, Madame Finlandaise.

Je voulais simplement remercier l'échevine pour sa réponse très complète et vous remercier vous aussi, Monsieur le Bourgmestre, faisant fonction.

Merci, madame Garcia. Donc, point suivant, point neuf Toujours dans les interpellations jusqu'à la fin de cette soirée interpellation déposée par Mr Van Meurice.

Un marathon. Effectivement Mr. Van Mary, conseiller communal relative à la transparence et la pertinence des subsides communaux attribués à l'ASBL La Chaîne de L'amitié Mr.

Mr le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Fins. Donc, dans un contexte budgétaire où la bonne gestion des fonds publics est essentielle, nous nous interrogeons sur les subsides conséquents octroyés par la commune à l'asbl La Chaîne de l'amitié au regard de sa situation financière et de son activité réelle sur le terrain. Après analyse de son bilan en 2023, plusieurs éléments posent question, notamment la situation financière préoccupante, mais aussi le manque de visibilité de son activité. Face à ces éléments, nous souhaitons obtenir des réponses claires du collège. D'abord sur la justification des subsides. Quels critères objectifs justifient l'octroi de fonds communaux pour cette A.S.B.L? Sur le contrôle exercé par la commune? Quel suivi est réalisé pour s'assurer de la bonne gestion des finances de cette association et de la pertinence des subventions allouées? Egalement sur l'avenir de ces financements, compte tenu de la situation financière déficitaire de cette ASBL, la commune compte t elle maintenir son soutien ou une réévaluation est elle prévue? En effet, les fonds publics doivent être utilisés de manière responsable et bénéficier aux associations qui ont un réel impact sur le terrain. Si des doutes existent quant à la gestion et aux résultats d'une ASBL, il est légitime de se demander si son financement doit être maintenu sans conditions. Nous attendons des éclaircissements sur ce dossier et espérons que la commune adoptera une approche plus rigoureuse dans l'attribution et le suivi des subsides. Merci.

Merci, Monsieur. Savon.

In december hat will. Tunnel in the working subsidie. En consultant cette liste fournie à nous en décembre, j'avais constaté la présence de l'ASBL Amicale des pensionnés socialistes. N'étant pas familière avec cette organisation, j'avais entrepris quelques recherches. Il m'est apparu que cela existe en lien avec Solidaris, mais qu'il existe quand même des liens clairs avec le Parti socialiste rien qu'à travers le nom de l'association. En effet, dans certaines communes de Wallonie, il semble qu'on doit être membre du PS pour pouvoir adhérer à cette ASBL. Il est également à noter que cette organisation qui figure sur la liste telle que l'autre organisation amicale des pensionnés socialistes, figure en troisième position pour le montant des fonds reçus, soit 5 000 € juste après la Croix-Rouge de Belgique à 5 500 €. On a pu. Subtiliser. En 2007, en tuant des subsides. Soit. 18 ou encore des subsides. En organisant des subsides. Comment pouvez vous mieux faire connaître la possibilité d'obtenir ces subsides pour qu'on ne revient pas à chaque fois avec des subsides vers la chaîne d'amitié ou pour que tout un groupe d'organisations peut être aussi socialiste dans leur nom pourrait en profiter.

Oui, Merci. Merci, Monsieur le Président. Alors moi, j'aimerais savoir quels sont les projets concrets qui ont été menés par la chaîne de l'amitié ces trois dernières années. Alors, j'aimerais aussi savoir combien de bénéficiaires ont été accompagnés par l'ASBL. Ces dernières années, les trois dernières années. Et ma dernière question, je voudrais savoir si l'ASBL dispose d'un local ou de locaux communaux ou d'autres avantages en nature et si oui, l'avantage que représente le local communal et éventuellement d'autres avantages en nature? Est ce que ça a été pris en compte pour l'évaluation de son financement par la commune? Merci.

Merci, madame Garcia. Monsieur L'échevin, Mr Calendar.

Mesdames et Messieurs les conseillers.

Ah oui, Ok.

C'est mieux comme ça.

J'y arrive plus. Bon. Voilà. C'est mieux comme ça. Bon alors, Mesdames et Messieurs les conseillers, je vous remercie de me permettre, grâce à votre interpellation, l'importance de la Chambre des Métiers, association molenbeekoïse qui œuvre depuis 1981 pour le bien être de nos concitoyens. Centrée au départ sur l'aide aux personnes porteuses d'un handicap. Elle élargit son champ d'action à lutter contre les éléments et des personnes âgées fragilisées, etc. Ces activités sont ouvertes à tous. En réponse à votre première question, Je voudrais souligner que l'importance et l'efficacité d'une association ne se mesure, ne mesurons pas uniquement en quantité. Située à l'échelon du canal, que le champ d'amitié est une activité régulière. Elle ouvre ses portes tous les mercredis après 12 h à partir de 13 h. Elle offre un lieu de rencontre permettant permettant aux personnes intéressées de se retrouver pour discuter, jouer aux cartes ou jouer aux jeux de société, faire des activités de bricolage, etc. Elle possède des minibus qui permettent de sortir de l'isolement. Les personnes qui ont des problèmes de mobilité. À partir de 17 h 01 repas froid ou chaud est offert aux personnes présentes. Il s'agit d'une activité continue qui est d'ailleurs maintenue en juillet août parce que tout le monde n'a pas de possibilité d'aller en vacances avec le risque des autres de se retrouver seul. En période d'été, l'association organise aussi des activités plus ponctuelles, comme par exemple des moments qu'on va vivre autour d'un repas offert à une cinquantaine de personnes. Je peux donc en conclure que les champs d'amitié jouent un rôle actif, important dans la lutte contre les éléments des personnes fragilisées et âgées désireuses de participer à un effort global pour aider les plus démunis et gérer les situations de crise. L'Association a aussi mis ses locaux à disposition de l'association 100 % voisins pour distribuer les colis alimentaires destinés aux Molenbeekoïses démunies, ainsi que la troisième qui prépare le repas. Les locaux ont également été mis en à disposition de la commune pour rassembler les dons, les dons destinés aux sinistrés des tremblements de terre survenus en Turquie et en Syrie en février 2023 et au Maroc en septembre 2023, ainsi que victimes des inondations en Wallonie. Onze. Concernant vos questions plus générales sur l'octroi des subsides, le contrôle de la commune et l'avenir des financements. Je tiens d'abord à rappeler que l'octroi de subsides communaux est basé sur le règlement communal voté par le conseil communal le 23 mai 2018. Les associations qui demandent un subside doivent soit avoir leur siège social et ou leur lieu d'activité sur les trottoirs de la territoire de la commune Molenbeek-Saint-Jean, soit développer des activités qui bénéficient aux citoyens molenbeekoïses. Les subsides sont octroyés annuellement à des activités sociales favorisant la participation individuelle et collective, sous réserve de l'approbation de la budget communal pour demander des subsides. Les associations doivent remettre une fois par an une série de documents statuts, comptes annuels, rapports d'activité, etc. Le Collège informe le Conseil de la suite donnée aux demandes de subsides. En tant que échevin en charge des actions sociales dans le nouveau collège. Je m'efforce de rencontrer l'ensemble des acteurs de terrain actifs dans les deux mains de handicap et de la santé et des seniors, et en particulier les responsables des associations qui bénéficient de subsides communaux. En fonction du budget que le Conseil votera et des moyens financiers dont disposera le Collège pour mener les actions communales en 2025, les demandes de subsides pourront ou non être prises en compte, elles continueront à être analysées avec rigueur. Je vous remercie pour votre attention.

Merci Mr l'échevin Mr Van Mary.

Oui euh. Je suis quand même étonnée par la différence entre le type d'activité qui est

faite et le montant des subsides qui sont octroyés. C'est parce que je ne vois pas très bien finalement en quoi cette activité peut être demandée, puisse demander autant de moyens financiers. Et en ce qui concerne le soutien suite aux catastrophes naturelles qu'on peut rencontrer un peu partout dans le monde, il y a d'autres associations, d'autres organismes plus importants et plus efficaces qui peuvent être utilisés pour donner des aides pour donner un soutien financier ou matériel à travers des catastrophes naturelles. Je ne vois pas très bien en quoi ces subsides soient vraiment utiles pour Molenbeek. Merci.

Merci Monsieur. Voilà. Donc euh, euh, l'incident est clos aussi. Euh. Vous voulez éventuellement plus de détails par écrit? L'échevin le fera. Merci à vous. Point dix Interpellation déposée par Mr Mahi, l'homme du match, conseiller communal amer relative à la fermeture de nuit du parking. Bravo à vous.

Bon, je vais prendre la bonne interpellation cette fois ci, je ne vais pas prendre les millions, même si on parle toujours d'argent. Votre collège a planifié la fermeture du parking info la nuit. C'est une décision que vous avez prise lors du collège du 19 décembre 2024, heureusement enfoui un peu. Alors les termes de cette décision, je vais vous les lire. La durée est d'abord fixée à un an, donc la durée de la fermeture la nuit est d'abord fixée à un an pour évaluation par un comité d'accompagnement. Il sera intéressant de savoir par qui il est composé. Une task force sécurité sera organisée avec Bruxelles et la zone de police pour limiter les coûts. Parking Russell évaluera les économies possibles avec le fournisseur et envisagera une fermeture la nuit. Tout bénéfice généré par la première année d'exploitation servira à compenser une perte future en cas de poursuite du projet. Toute perte générée par la première année d'exploitation sera déduite de la rétrocession du résultat net du contrôle en voirie. Ce montant devra être plafonné. C'est un peu plus technique. C'est moins important peut être. Alors, les premières réflexions qu'on a eues, notre groupe, c'est que on s'est dit mais la commune n'a pas été capable de gérer la sécurité dans le parking, donc elle ferme la nuit. A peine arrivé au pouvoir socialiste et communiste. Ah merci, tu fais écran.

Sacré sacré Olivier! Tu casses.

Mon introduction.

Madame, Madame, je peux, je peux. J'ai votre autorisation quand même.

Je vais recommencer depuis le début. Non, je plaisante. Donc la commune n'a pas été capable de gérer la sécurité la nuit, donc elle ferme le parking. Donc, à peine arrivée au pouvoir communiste, les socialistes démontrent une volonté de se mettre en retrait par rapport à la violence et à la délinquance. Vous abdiquez au lieu de résoudre la difficulté. Cette fermeture s'ajoute à un autre projet de parking qui bat de l'aile. Celui des temps noirs. C'est un projet qui. Qui devrait remplacer le parking à ciel ouvert est en noir, mais il bat de l'aile lui aussi. Manque d'espace et de locaux pour recevoir ce parking couvert. Vous mettez bien sûr tous les mots clés. Vous mettez task force, comité d'accompagnement, évaluation. C'est chouette! Vous pensez nous avoir rassurés? Mais non, en fait, vous nous rassurer? Pas du tout. Vous tentez de nous rassurer, mais vous tentez surtout de nous tromper. Il y a la phrase suivante vide totalement de sens. Par exemple, tout bénéfice généré par la première année d'exploitation servira à compenser une perte future en cas de poursuite du projet. C'est une phrase totalement tordue. Si je paraphrase, si je paraphrase pour expliquer cela au public, la commune pense qu'elle va faire du bénéfice grâce au fait que le parking ne doit plus être surveillé la nuit parce qu'il est fermé. Vous faites penser que cela pourrait rapporter tellement de bénéfice cette fermeture que cela couvrirait la perte

future lorsque le parking serait à nouveau accessible la nuit. Un truc complètement loufoque. Et donc si je raisonne bien pendant X années, le parking sera fermé pour accumuler les bénéfices, donc il sera fermé la nuit pour accumuler les bénéfices puis rouvrira pendant X années. La nuit donc, mais à perte et ainsi de suite. J'ouvre, je ferme, j'ouvre, je ferme la nuit. En fait c'est du grand n'importe quoi qui est dû au fait que vous voulez faire croire qu'un jour le parking Briffaut rouvrira la nuit. Mais c'est faux. Votre système n'est pas viable. Vous allez fermer en fait la nuit et vous le laisserez fermer définitivement la nuit. Je voulais savoir si vous en avez parlé aux commerçants. C'est important. C'est un. C'est un lieu où les clients vont encore garer leur voiture, Même en soirée. Je veux savoir si vous les avez consultés. C'est ce qu'ils ont dit. Je voulais savoir ce que vous allez évaluer. C'est très intéressant d'avoir les critères. Merci de donner également les explications sur le principe que je viens d'énoncer qui est un peu loufoque également. Il y a des locataires d'emplacements avec des baux de location tout à fait classiques. Je voudrais savoir combien il y en avait et savoir ce qu'il va devenir de ces mots de location la nuit. Et je voulais savoir en outre si la commune retire le parking info, si elle retire le parking info de l'offre de parking la nuit, qu'est ce qu'elle fait comme geste vis à vis des parkings de commerces qui sont taxés lorsqu'ils n'ouvrent pas aux riverains? Je vous remercie.

Merci Monsieur Tiptop zéro zéro. Parfait! Madame Gloria Fernandez.

Merci.

Monsieur le Président, vous savez comme on aime bien les solutions à long terme et les plans de communication. Alors mes deux questions sont quelles mesures le collège envisage t il à long terme pour améliorer la sécurité du parking et pour éviter que la fermeture ne devienne une solution permanente puisque, comme mon collègue l'a dit au départ, c'était pour pour une année. En ce qui concerne le plan de communication, j'aimerais savoir quel plan de communication est prévu pour informer les riverains, les locataires des places restantes ou pas, les commerçants, ainsi que éventuellement des alternatives qui seraient possibles. La communication paraît importante, Je ne sais pas si ça a déjà été fait ou pas. Donc voilà, je termine ma question ici.

Merci madame. Merci à faire des salons.

Du parking. Bravo. Il y. On est ici juste à côté du parking le plus renommé de Mons, le mec, c'est à dire la place communale de What is That and the Paquet. Un. Break américain Oak on line. Un pas en avant pour. Observer The Parking Open.

Mohamed Arabi.

Merci, Monsieur le Président. J'aimerais juste savoir si vous commencez d'abord par la fermeture du parking et puis par après vous avez trouvé un fournisseur, enfin un partenaire ou vous le fermez d'abord parce que voilà, il y a des problèmes de sécurité, et cetera. Dans ce cas là, c'est quoi les heures d'ouverture et de fermeture? Merci.

Merci Mr. Mohamed Arabi. Il y a deux blocs.

Merci pour vos questions. Vous avez tous, pour ceux qui fréquentent Brain Info ou chaussés de gants. Vous savez tous dans quel état ce parking était. Donc c'est la La suite en fait d'une gestion catastrophique par le privé par plusieurs firmes privées où il y avait une situation de saleté qui n'était pas pris en main, une situation d'insécurité, les barrières qui étaient cassées, des gens qui vivaient de gens, de gens qui arnaquent, des gens qui raquetter les gens. Et donc ça, c'est la situation qu'on a trouvée. Voilà qui a duré pendant des mois et des années. Et donc je pense que c'est

la conséquence d'une gestion par des sociétés qui, dans ce cas là, ont refusé d'investir. Refuser, Refuser d'entretenir correctement un bien qui a en fait un utilisation publique et qui est nécessaire pour notre commune. Le logement molenbeekois est propriétaire de ce parking, donc le Maire Vous le savez très bien. En représentant au logement molenbeekois. Vous savez très bien que ce genre de question normalement s'adresse là bas. Mais vu que nous on ne joue pas au cache cache et vous avez la chance d'avoir un chemin qui est qui a de bonnes connexions avec le logement molenbeekois, je vais vous répondre des éléments de réponse que le logement m'a envoyé. Je ne vais pas m'étendre, mais. Donc la solution essentielle, c'est qu'on retrouve et on veut retourner vers une gestion par une société publique. Reprendre la gestion du parking en public. Et pour les anciens qui se rappellent encore l'époque où le parking était géré je pense par la commune. Mais je pense qu'il y avait la police qui avait en fait des places de parking, c'était nickel. Il y avait une gestion qui était avec une présence je pense presque 24 h sur 24 sept sur sept. Et donc on a essayé de trouver des solutions pour retrouver de nouveau une gestion qui sert l'intérêt du public et des locataires du logement molenbeekois qui. Je pense qu'il y a encore treize locataires qui ont des places, mais évidemment, tous les visiteurs de la chaussée de Gand qui aujourd'hui, en fait, n'osent presque pas y aller parce que c'est tellement sale, ça pue, c'est mal entretenu et c'est dangereux. Et donc il y a eu des négociations avec Parking Bruxelles, M. Évidemment, a bien lu la discussion et la décision du collège. Euh, vous le mentionnez pas qu'il y a un deal avec une agence qui est spécialisée dans le stationnement de de prendre la gestion? Il y a eu un accord qui a été signé le 17 janvier 2025. Que ce parking soit repris par Bruxelles. Et donc ce n'est pas, comme vous dites, la commune qui a fermé la nuit. Mais c'est vrai que dans cette convention, il y avait l'option et la possibilité que la nuit serait fermée. Et je pense, sans en connaître les détails, c'était effectivement pour retrouver des mesures ou prendre des mesures qui permettent de remettre une sécurité là dedans et qu'il n'y a pas des gens parce que les gens, Je ne sais pas si, vous savez, mais les gens vivaient. Il y a des gens qui vivaient dans des squats, dans des cadavres de voitures, et de retrouver une situation où la nuit, ce n'est pas la zone. Le but, évidemment, c'est pas con. C'est une situation finale, mais dont la reprise initiale peut être c'était bon. Parking Bruxelles a jugé que c'est une phase par laquelle il fallait passer. Donc effectivement, pour les locataires du logement molenbeekois, un parking proposera des places à tarif préférentiel. Vous avez pu lire ça aussi dans. Dans la convention, vous avez effectivement lu qu'il y a une task force sécurité qui sera mise sur pied avec ces ressources et la zone de police justement pour assurer que ça redevient pas la zone comme c'est l'été aujourd'hui, Le grand inconnu, c'est évidemment le résultat financier de cette opération. Et donc là, des phrases qui sont tout à fait compréhensible par le commun des mortels, c'est que on sait pas la situation financière. Parking Bruxelles s'engage dedans et veut avoir certaines garanties et certaines garanties. Ça veut dire que si la première année, voilà, Peut être effectivement par le fait qu'elle n'ouvre pas encore la nuit et elle ne doit pas garantir une sécurité, une présence la nuit. Peut être elle va sortir de ses frais, elle va faire les investissements pour remettre les barrières, remettre le parking à bien, faire en sorte qu'il y a de nouveau des choses qui fonctionnent dans ce parking et qu'il y a un entretien correct si il y a des bénéfices. Cette phrase veut simplement dire qu'elles seront investies pour des éventuellement pertes futures. Voilà, c'est lisible, c'est compréhensible. Ce n'est que l'interpellant qui ne comprend pas la phrase. Mais donc voilà, effectivement, il y a une période d'évaluation. C'est en fait une expérience pilote. Vous avez vu que Adecco qui a une première expérience de gestion parking d'un parking ici, c'est une deuxième expérience. A la fin de cette évaluation, parking qui aura effectué des travaux nécessaires, il y a différentes options qui restent ouvertes aussi bien continuation par parking qu'une prise en gestion communale si l'évaluation financière en démontrera la possibilité. Donc je vous propose de revenir dans un an après cette année d'évaluation.

Merci Monsieur De Block, Monsieur. Mais vous voulez réagir? Allez y.

Oui, je voulais savoir quelle date. Vous parlez d'une convention avec parking avec parking. Russell, c'est ça? Elle date, c'est passé parce que vous avez décidé quand même. C'est une décision de fermeture de la nuit. Ça a été acté par une décision du collège de décembre. Si c'est décembre, si j'attends Et quelle est la date? Où est passé cette convention avec parking? Vous dites que c'est quand?

Le logement n'est pas marqué sur la gauche avec le micro. Le 17 janvier 2000.

Comment je suis censé le savoir? comment je suis censé le savoir. Voilà. Donc vous vous dites que je devais connaître la la réponse que j'étais au courant de cette convention. Je ne suis pas du tout au courant de cette convention parce que entre un logement molenbeekois et la commune et parking brussels si je comprends bien. Donc ce serait intéressant que cette convention soit diffusée, soit diffusée au moins en conseillers communaux pour prendre informations des termes qui sont qui sont dedans. Mais c'est important de savoir si les horaires parce que je sais pas si on a répondu aux horaires, si les horaires n'ont pas été, n'ont pas été, n'ont pas été donnés, le parking info sera fermé. Quand et selon quels, quels termes? Un peu plus précisément, est ce qu'il y aura des exceptions? Je ne sais pas. Soyez un peu plus peut être détaillé dans cette dans ces mesures.

Comme je vous ai dit, c'est des excellente question que vous pouvez poser par votre représentant au logement qui qui en fait est propriétaire, donc qui est propriétaire. Donc voilà, je vous ai communiqué les éléments que j'ai reçus. Voilà, je vous ai communiqué, j'aurais pu faire cache cache, vous dites Je vous remballé. J'ai donné la réponse que j'ai eue. Je vais vous en envoyer si vous voulez le complément sur les questions que vous avez posées sur les horaires. C'est tout.

Oui, je pense que c'est nécessaire d'avoir le texte total de la convention. Quoi? Vous êtes d'accord, les conseillers, de prendre, de prendre connaissance de ça parce que c'est important dans le tissu commercial de la chaussée de Gand. Merci beaucoup.

Merci. Euh. L'incident est clos. Euh. Nous allons euh. Elfe. Une. Fois mes. Problèmes de résidence Walden confronté de Hollande et de Molenbeek souverain mené zéro en.

Merci Monsieur le Président. Euh. Donc je souhaite attirer votre attention sur des problèmes préoccupants que rencontre. Euh. Rencontrés par les habitants de la Tour Brin, situé rue Fernand Brin 65, récemment rénové et géré par le logement molenbeekois. Malgré les rénovations, plusieurs dysfonctionnements majeurs affectent la qualité de vie des habitants au mois de décembre. Problèmes d'approvisionnement. Problèmes d'approvisionnement en eau. Euh. Donc euh. D'ailleurs, la dèche titrait à la date du 23 décembre la toute nouvelle tour Brain info A Molenbeek, priver d'eau pendant deux jours, c'était un peu plus. Si seulement il n'y avait que ce problème là. Donc je disais au mois de décembre 1 fuite au niveau de l'arrivée d'eau de l'arrivée principale d'eau a privé des centaines de résidents d'accès à l'eau courante pendant plusieurs jours. Ils n'ont pu ni cuisiner, ni tirer la chasse d'eau, ni assurer une hygiène de base. A la limite, ne pas prendre de douche et ne pas cuisiner, ça les dérangeait parce qu'ils dérangeaient, euh les résidents de cette tour, c'était de ne pas pouvoir tirer la chasse. Quand on sait que il y a des familles de quatre ou cinq personnes qui vit euh dans un appartement de deux trois chambres et qui doivent passer chacun leur tour aux toilettes. Ne pas pouvoir tirer la chasse, c'est la moindre des choses. Encore une chance, il y avait une intervention de Viva. Par

chance, il y avait une intervention de Viva qui a permis d'installer un tuyau d'eau externe pour remplir des bidons. Euh. Mais l'intervention pour résoudre la panne a duré plus de trois jours avant qu'une solution temporaire soit mise en place. Vous imaginez dévaler les escaliers? C'est une tour qui fait plus de 20 étages. Euh. Il y a des personnes en situation de handicap, des personnes âgées qui n'ont pas pu aller remplir ces bidons d'eau. Pendant ce temps, les ascenseurs étaient en panne, obligeant les habitants, parfois âgés et en situation de handicap à monter les étages à pied avec des bidons avec des bidons d'eau bien chargés. Donc fiabilité Des matériaux de rénovation des résidents rapportent également que les matériaux utilisés pour la rénovation ne semblent pas robustes. Ce qui suscite des inquiétudes quant à leur durabilité et leur sécurité. Alarme incendie insistant, fréquentes et problématiques, les alarmes incendie se déclenchent de manière intempestive ou par sensibilité trop importante, parfois même sans raison valable, parfois à cause de la cuisson dans les logements. Donc je vous épargne aussi les odeurs, etc qui passent dans les tuyaux d'air, les arrivées d'air qui se balade d'un appartement à un autre. J'ai aussi eu cette interpellation enfin des citoyens qui m'ont interpellé, les résidents qui m'ont interpellé à ce sujet aussi. Donc ces alarmes perturbent les résidents, notamment en pleine nuit, bloquant les ascenseurs et obligeant le concierge à intervenir à chaque fois. Et quand je parle que le concierge intervient à chaque fois, ça veut dire qu'il doit se déplacer jusqu'au moniteur principal pour pouvoir, euh pour pouvoir débloquent l'alarme. Euh ce qui est pas normal aujourd'hui, on est à l'ère de la technologie, on pourrait très bien lui mettre une tablette à disposition. Euh. Donc les bruits des alarmes retentissent jusqu'à les appartements, provoquant des stress inutiles aux enfants et aux personnes âgées et aux personnes très sensibles pour les habitants. Donc problème de chauffage. Depuis les rénovations, des dysfonctionnements récurrents sont signalés au niveau du chauffage en période hivernale. Cela en particulier, cela et cela particulièrement. Cela est particulièrement préoccupant. Absence de numéro d'urgence donc. Euh. Le concierge a reçu de la part des autorités du logement molenbeekois un panel de numéros de téléphone qu'il doit contacter en cas d'urgence. Le concierge m'a rapporté que le numéro d'urgence fourni pour signaler les problèmes fonctionnels u u les problèmes ne fonctionnent, fonctionnent mal ou ne répondent qu'aux heures de bureau, ce qui est, vous en conviendrez, inadmissible pour des situations qui nécessitent une intervention rapide. Donc moi j'ai quelques questions et je souhaiterais aussi, euh, demander. Donc là ce sont que quelques problèmes. Les problèmes sont encore plus vastes et plus larges. Là, j'ai énuméré quelques problèmes. D'ailleurs, il y a un résident qui m'a aussi interpellé par rapport à la porte d'entrée. Qui c'est qui a été, euh euh qui a été vandalisé et a pris plus d'un mois pour refaire un pseudo remplacement. Euh la porte reste ouverte, ce qui euh, ce qui. Enfin, ce qui laisse la possibilité aux délinquants de pouvoir rentrer à leur guise. Et donc moi, ce que je demande aussi, c'est de convoquer le directeur général du logement molenbeekois afin qu'on puisse le mettre face à ses responsabilités. Et donc moi j'ai quelques questions à poser, euh, sur les réparations et la gestion de crise. Pourquoi l'intervention sur les fuites d'eau a-t-il pris autant de temps? Quelles mesures ont été prises pour éviter que ce type de problème ne se reproduise sur les matériaux utilisés pour les rénovations? Un audit a-t-il été réalisé pour garantir la qualité et la durabilité des travaux de rénovation? Si des défaillances sont constatées, quelles actions seront entreprises pour corriger cela? Sur les alarmes incendie, les alarmes incendie pourrait elle être reconfigurée pour éviter les déclenchements intempestifs dues à des causes mineures. Quelles mesures peuvent être prises pour limiter les nuisances nocturnes et éviter que le concierge soit constamment dérangé sur le chauffage et la gestion d'urgence? Quels plans sont mis en place sont mis en place pour assurer un chauffage fiable dans ce bâtiment rénové? La commune peut elle exiger une meilleure disponibilité des services d'urgence en dehors des heures de bureau? Conclusion les résidents bruns illustrent des problèmes préoccupants pour les habitants EU qui méritent des réponses rapides et efficaces. En tant que gestionnaire du parc locatif

social, le logement molenbeekois a une responsabilité envers ses résidents. Je vous remercie.

Merci Monsieur Zébu. Vous avez. Je vous ai laissé, mais vous avez largement dépassé le temps de parole. Mais bon, votre texte n'avait pas été fini. C'est pas grave pour cette fois ci. Monsieur Mohamed Arabi.

Merci, Monsieur le Président. D'abord, je tiens à vous rappeler Monsieur De Block, nous avons toujours pas un conseil de logement, donc là vous vous permettez de vous jeter des fleurs en disant que vous êtes un gentil chauvin alors qu'il n'y a toujours pas de conseil de logement. Donc on est obligé de poser la question ici. On ne va pas attendre que le Conseil de logement soit créé pour qu'on regarde ces questions. Dans deux ans peut être, voire je ne sais pas encore c'est quand. Pour le logement, pour le conseil de logement, mais bref. Donc je retourne encore au parking parce que tout est lié. C'est le sous sol de ces bâtiments. J'aimerais encore savoir. Dans l'accord, vous dites que c'est peut être Parking Bruxelles qui va décider concernant la fermeture, ça, ça se passe dans les accords. En fait, vous le savez très bien, c'est dans les accords. Si vous ne voulez pas que ça soit fermé la nuit, vous devez l'imposer quand même.

On ne parle plus du parking ici.

C'est lié parce que c'est l'essence du bâtiment. Il n'a pas répondu à ma question en fait. Donc c'est la seule manière à savoir.

C'est un autre bâtiment. Et tout à l'heure, vous en avez, j'ai vu votre nom, vous n'avez pas le droit de répondre. Il y avait que.

Je n'ai pas le droit de répondre parce que monsieur l'échevin n'a pas répondu à ma question. Donc je me permets de. C'est la seule manière malheureusement. Je ne sais pas quand.

On revient en arrière.

Je ne reviens pas en arrière, mais il y a toujours des liens. Tout est lié. C'est le sous sol de ce bâtiment.

Non, non, ça ne fonctionne pas comme ça. Je m'excuse. Voilà. Donc voilà. Merci Monsieur Mohamed Arabi.

Ça va?

Euh.

Il y a eu deux problèmes dans nos rangs le problème des. Roms. Cuisine une. Toilette, un chauffage, etc. Ni musique barbare, dit Birkin in the heart of the world of this is in domaine. In the. Room ni in down Okay. Andre Andre Mancel de Bergen Behind the end of the problem them all in the world. Thank you.

Monsieur le Président, moi j'ai un point d'ordre. En fait, je voulais savoir si les autocollants politiques étaient autorisés dans cette enceinte à ma connaissance.

Très bonne question. Vous en avez vous?

Dites moi?

Oui. C'est des autocollants politiques, Monsieur De Block. Excusez moi, c'est juste une question.

Comme le vôtre.

Et il faudra regarder à ma connaissance.

Disons que bon, voilà, nous n'allons pas en faire une polémique. Il y a l'ordinateur qui est incliné, mais votre remarque est de droit, il n'y a pas de souci. Et voilà, inclinant un peu plus.

Comment? Monsieur?

Mr. Monsieur, Voilà donc Monsieur Mélisse. Merci, Madame. Finlandaise, Monsieur. Merci.

Merci. Merci, Monsieur le Président. Et merci de peut être rappeler à certains interpellant qui n'ont pas demandé la parole. Euh De leur rappeler qu'ils n'ont pas la parole et qu'ils doivent se taire.

Cependant, ils vous ont bien.

Entendu sur ce point là. Et cette fois ci, j'ai la parole et je reviens sur le point du bâtiment info qui finalement m'inquiète parce que je l'ai vu, sa construction, qui a pris un temps fou et qui a coûté une somme phénoménale, et j'espérais voir un bâtiment sortir du sol avec une qualité de matériaux. Et aujourd'hui, je me rends compte qu'il y a beaucoup de dysfonctionnements. Alors je pense que dans tout nouveau bâtiment, des dysfonctionnements, il y en a une rupture, une canalisation d'eau. Bien entendu que ça peut arriver et que ça ne peut pas se réparer en un jour, en un demi jour, en deux jours. Mais effectivement, peut être mettre des moyens d'urgence pour apporter de l'eau aux personnes qui sont le plus en difficulté dans les étages supérieurs serait déjà une première chose. Après, pour ce qu'il en est du concierge, n'y a t il. Il y a un accès à un concierge. Un concierge reste. Un concierge n'est pas non plus un personnel disponible sept jours sur sept, 24 h sur 24. Mais y a t il peut être une entreprise privée qui est dédiée aux cas d'urgence de nuit? Je suppose que le logement molenbeekois a dû le prévoir en cas d'assistance d'urgence. Je ne parle pas des pompiers et des policiers, mais vraiment d'une entreprise, comme le font certains, certains gros immeubles pour pouvoir faire appel à un dépannage d'urgence, un bouchon dans une canalisation, un débordement de toilettes puisque j'entends qu'il faut parfois être sept à aller sur la toilette avant de tirer la chasse puisqu'il n'y a plus d'eau. Alors des mesures spécifiques ont elles été prises pour prendre en compte les résidents vulnérables? J'ose croire que lorsqu'on gère un immeuble pareil, on peut facilement identifier où sont les personnes à mobilité réduite, où les personnes les plus vulnérables dans l'immeuble et les identifier auprès du concierge pour aider ces personnes en difficulté? Ensuite, j'entends parler des de la problématique des alarmes incendie, mais nous savons tous que les alarmes incendie peuvent s'enclencher parfois pour une casserole qui continue à brûler sur le feu et ça peut créer un problème. Il y a peut être un réglage ou sensibilité à avoir sur ce sur ce système de déclenchement, mais toujours est il que c'est important d'en avoir un et de la voie de la manière la plus efficace possible. Et puis ce qui m'interpelle encore plus, c'est les matériaux qui ont été utilisés dans ce bâtiment matériaux On est. On est tous en train de se battre pour les batteries des bâtiments qui doivent présenter un PEB de plus en plus bas. C'est bientôt B mais c'est nous. Nous ça s'approche D On y est, C'est. Ça s'approche. Est ce que ce bâtiment répond déjà à toutes ces normes au niveau PEB

actuellement? Sachant qu'il a l'air, je dis bien l'air, je ne mets pas en doute, mais il a l'air d'avoir été construit avec des matériaux. Un petit peu de seconde catégorie. Je vous remercie.

Merci monsieur Milice. Monsieur Débloque. Vous étiez partie un instant, ou même tous les deux peut être. Allez y.

Je pense que c'était Monsieur. Joseph. Un homme important d'abord. Encore une fois, toutes ces questions se posent normalement au logement molenbeekois. Vous le savez bien, on ne joue pas au cache cache. Donc c'est le conseil d'administration du logement qui doit être constitué. Ce n'est pas notre choix de choisir la date. C'est comme ça dans les statuts. En juin, c'est prévu l'AG et c'est là que la nouvelle majorité, y compris des places pour l'opposition, seront désignés. Donc c'est pas mon choix, c'est le statut du logement molenbeekois. Pour votre info, il existe un conseil consultatif de logement, mais lui il a plutôt convocations de donner des avis sur certaines politiques de logement de la commune. D'abord sur la situation de la tour info, c'est interpellant. Donc on a été contacté aussi par plusieurs locataires en détresse complète. Il faisait froid quand l'eau. Quand l'eau fait défaut dans ce genre de situation, tu dois faire des allers et retours pour approvisionner un peu comme il y a 100 ans vers une pompe, C'est clair que c'est la situation à éviter à tout prix. Qu'est ce qui s'est passé? Il y a un grand tuyau d'accès qui a pété. Est ce que la. Pourquoi le. Je vous lis les réponses du logement. Encore une fois, certaine chose. Je ne pourrai pas vous répondre en détail. Je peux revenir avec, ou peut être à l'occasion, revenir au conseil d'administration. La fuite a eu lieu le samedi le 21. C'était donc un loyer haute pression, donc pas évident pour y travailler. En plus, le bâtiment, si je comprends bien, encore quelque part sous sous garantie. Ce qui rend encore plus compliqué d'intervenir avec ses propres services. Parce qu'en fait tu dois passer par le soumissionnaire qui a qui a construit. Mais donc il y a une intervention qui a été tout de suite à commander, on a demandé à trois sociétés. Une seule société a pu intervenir le dimanche dans un délai tellement court. Vous comprenez que la haute pression, c'est aussi bien des matériaux, des expertises qui ne sont pas nécessairement accessibles à n'importe quelle société de construction qui peut vite réagir. Elle a dû chercher le matériel spécifique nécessaire pour la réparation. La colle utilisée pour réparer la fuite nécessite 12 h de séchage. C'est pourquoi l'eau, même si la réparation a été faite le dimanche, n'a pu qu'être ouvert le lundi parce que haute pression. Pardon?

Le dimanche.

Ils sont venus le dimanche soir et puis les 12 h a permis que le lundi, si j'ai bien compris, le lundi, ils ont pu être ré ouvert. Les opérations ont été également et ont également été ralenties ralentie du fait que un locataire a ouvert en fait plusieurs purgé au 10^e étage, inondant de la sorte toute la cage d'escalier jusqu'au rez de chaussée. Quelles sont les mesures prises pour éviter que cette fois ci la réparation un fait soit reproduit? Une catastrophe. Il paraît qu'il y a un bureau d'études, le bureau d'études en charge du projet de Turbo Info. A vérifier la conformité de l'installation d'arrivée d'eau après réparation pour être sûr que la réparation a fait dans les règles. Alors sur les matériaux utilisés pour les rénovations. Donc, je vous signale que c'est un chantier qui a pris énormément de temps, qui était encore lancé d'ailleurs sous la présidence de, je pense Monsieur, l'embauche dans le logement comme président logement molenbeekois. Donc, est ce qu'il y a un audit qui a été réalisé pour garantir la qualité et la durabilité des travaux de rénovation. L'auteur du projet. Il y a eu. A été composée d'ingénieurs techniques spéciales en stabilité, d'architectes expert PEB. Ils ont écrit le cahier de charges, vérifié les matériaux que le matériau correspondait bien à ce cahier de charges et que leur mise en œuvre a été correctement effectué. Donc en tout cas sur la procédure. Le contrôle a été fait. Le cahier des charges a été fait, mais. Voilà

donc une réponse spécifique. Qu'est ce qui ou ça a foiré? Est ce que c'est une vérification d'un tuyau spécifique? On n'a pas vu la faille. Il n'y a pas de réponse. Clairement, il y a eu quelque chose qui a pété. Donc donc l'enveloppe et le gros œuvre sont sous garantie décennale. Donc c'est ça que je venais de dire. Donc en fait, il y a une garantie qui coule encore. Donc les ascenseurs, les chaufferies, les ventilations, les installations de lutte contre les incendies sont sous contrat de maintenance, donc entre la réception provisoire et la réception définitive. Donc il y a toujours deux dates et un délai entre le bâtiment sous la garantie de l'entrepreneur in advance. Et donc c'est ça qui en fait complique aussi l'intervention rapide parce que tu dois passer par cette entreprise qui est encore responsable jusqu'à la réception définitive. Pardon, j'ai aucune. Je peux poser la question? Si c'est une vraie question, je peux la poser. Puis il y a les alarmes d'incendie. Oui, plusieurs locataires m'ont interpellé aussi. Euh. Les gens deviennent dingues. Je veux dire, cette alarme sonne plusieurs fois par semaine, plusieurs fois par jour. Les détecteurs répondent à des normes strictes. Apparemment, il y a un plan de pompier qui a été approuvé et qui est nécessaire. J'ai posé la même question est ce que on peut diminuer la sensibilité? Est ce que on peut trouver une solution pour. Il y a eu une réunion qui a été faite avec les locataires je pense. Dernièrement encore sur le bon usage, parce que 31 % des déclenchements en fait proviennent de cuisine sans utilisation de la hotte locataire qui déconnectent volontairement leur détecteur pour empêcher que ça sonne. Mais alors ça déclenche en fait la sonnerie ailleurs. Vandalisme au déclenchement des boutons d'alarme dans les communs. Voilà, moi je veux suivre ce dossier sur les alarmes incendie. Je pense que j'espère qu'on peut mieux faire. Mais voilà, la réponse aujourd'hui sont que c'est ainsi. Je vais aller vite parce que je vois que le temps est écoulé. Désolé Si tu veux.

Effectivement et.

De loin, les réponses un peu plus en détail sur les services d'urgence peut être. Ça c'est important. Le logement molenbeekois est en train d'étudier la possibilité pour une permanence aussi en week end de leur propre truc, parce qu'il y a évidemment équivalence et d'autres qui sont déjà des services qui sont accessibles à un peu H24. S'il y a des services d'urgence qui, comme vous avez dit, qui n'étaient pas accessibles, on demande vraiment d'avoir quels services spécifiquement parce qu'ils veulent bien mener leur enquête et voir qu'est ce qui peut améliorer à ce niveau là. Voilà, s'il y a des questions, n'hésite pas, je vous donne des compléments.

Merci, Monsieur De Block, Monsieur Zébu.

Monsieur l'échevin, pour votre réponse. Euh. Mais bon, comme nous sommes une nouvelle formation politique, on ne va pas attendre jusqu'au mois de juin pour faire ces interpellations qui sont sous jacent, c'est les euh. Les résidents de cette tour sont vraiment vraiment dans une situation catastrophique. Il y en a même certains qui m'ont avoué qu'ils regrettent même d'avoir abandonné leur une pièce, voire leurs deux pièces pour aller dans cette nouvelle tour. Entre, vous en conviendrez qu'entre la, la théorie et la pratique, il y a un monde. Euh. Et justement, c'est pour ça que je demande aujourd'hui à ce que le directeur soit convoqué afin qu'on puisse l'interpeller directement parce que cette situation ne peut pas continuer. Et ça, c'est une tour qui a été renouvelée, qui a pris énormément d'argent pour le renouveler. Tout le bâtiment de A à Z et U. Et comme je vous l'ai dit tout à l'heure, en fait, ce sont juste quelques petits points. Il y a encore des dizaines de points abordés. Euh et euh, voilà, ces gens sont baladés, ils n'ont pour la plupart aucune réponse valable ou recevable et ils se tournent vers les institutions politiques, les conseils communaux, etc. Euh là je pense qu'il y a une urgence de faire bouger les choses, même de faire prendre des responsabilités aux sociétés justement, qui ont pris part à cette construction, de leur faire payer des astreintes, des amendes pour non-respect, etc. Parce que oui, le

bâtiment est sous garantie, mais non, la garantie n'est pas respectée. J'ai l'impression qu'ils font parce que je crois que la garantie est valable un an. C'est ce que les locataires ont fait comme enquête, etc. Mais bon, il faut peut être peut être plus plancher sur la question de la garantie. Mais à chaque fois que la garantie ou les responsables ont dû intervenir, ils venaient avec quasi aucun matériel, ils venaient les mains vides comme des touristes. Et donc c'est pas c'est pas acceptable. Et je pense que la sonnette d'alarme doit être tirée et il faut vraiment, vraiment agir. Merci.

Les élus. Il y a un point douze et c'est une interpellation déposée par Mr Milli, conseiller communal amer relatif à la prolifération. Quel mot difficile, inquiétante des bonbonnes de protoxyde d'azote extra ordinaire! A vous la parole.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en titre et qualité des fonctions. Depuis plusieurs mois, nous constatons une augmentation alarmante de bonbonnes de protoxyde d'azote abandonnées sur la voie publique, notamment au pied des arbres et dans certains espaces publics de la commune. Il n'est pas rare d'en trouver plus d'une vingtaine au même endroit, preuve qu'une consommation ne cesse de croître au delà de la part de la pollution visuelle et environnementale. L'usage détourné de ce gaz hilarant représente un réel danger pour la santé, en particulier chez les jeunes qui en consomment de manière récréative sans mesurer les risques neurologiques et cardiaques. Dès lors, nous souhaiterions obtenir des réponses sur les points suivants. Quelles actions sont mises en place par la commune pour identifier les utilisateurs et lutter contre cette consommation excessive? Des enquêtes sont elles menées pour repérer et sanctionner les commerces qui vendent ces bonbonnes en grande quantité à des fins détournées? Existe t il un contrôle des stocks dans certains magasins qui sont connus pour être des plaques tournantes, non seulement de bonbonnes, mais aussi d'autres substances problématiques? La commune collabore t elle avec la police et la région pour encadrer davantage la vente de protoxyde d'azote et sensibiliser les jeunes aux dangers qu'ils représentent? Quelles mesures de prévention et de répression envisagez vous pour endiguer ce phénomène avant qu'il ne prenne encore plus d'ampleur? Il est urgent d'agir face à cette problématique qui touche directement notre jeunesse et qui contribue à la dégradation de notre espace public. Nous. Nous attendons des actions concrètes pour lutter efficacement contre cette tendance inquiétante. Pour vous faire un plus simple dessin, vous connaissez tous ces bombonnes de protoxyde d'azote, mais aujourd'hui se les fournissent finalement dans des magasins qui vendent des ballons à gonfler et sont plus les mêmes bonbonnes. Elles sont un peu plus chères, mais finalement c'est tout. C'est tout à fait légitime pour eux de pouvoir en acheter. Et voilà, mes questions sont là. Je vous remercie.

Merci Monsieur Mélisse de.

l'Atelier de bonbons du flacon 24 vers 11 h. Un léger vague. Ton vague n'a. C'est un. Mannequin in the constance dit. Opératoire d'Irène. Vogel dans un des. Livres d'art de l'Aube en date du 11 avril.

Et voilà.

Qu'au niveau des internautes vont se concentrer. The end of the preventive who is the best of the world is the rizicole in extremis.

Euh. Monsieur le Bourgmestre?

Merci, Monsieur le Ministre, pour votre interpellation et merci aux conseillers pour leur

intervention. Alors, l'utilisation détournée du protoxyde d'azote était déjà un fait établi en 2019, mais a réellement connu une recrudescence avec la pandémie du 19 et les confinements qui ont eu pour conséquence de découlé. De nombreuses mesures réglementaires, répressives et préventives ont été mises en place en cette matière, raison pour laquelle les éléments de réponse ont été scindés en trois axes. Donc le cadre réglementaire, oui. Oui, je pense qu'ils ont compris. Ils ont compris, je crois. C'est donc le cadre réglementaire. Les services de police et les services communaux en ce qui concerne le cadre réglementaire depuis février 2022. Suite à une modification de la loi, la vente de cartouches de protoxyde d'azote aux mineurs n'est plus autorisée, y compris la vente en ligne. Il est également obligatoire d'indiquer Vous allez me dire c'est mineur, mais d'indiquer sur les cartouches métalliques que le gaz hilarant est dangereux. Voilà, au niveau de la Région bruxelloise, le règlement général de police commun. Donc le RGPD aux 19 communes, interdit l'usage et la possession de protoxyde d'azote à des fins récréatives depuis 2020. C'est le terme utilisé. Le contrevenant peut être sanctionné par une sanction administrative de maximum 500 € de plus le protoxyde d'azote étant considéré comme une marchandise dangereuse, son transport par route et réglementé par la DR et nécessite des autorisations et des documents spécifiques, excepté lorsqu'il est transporté en petites quantités. L'absence de documents et autorisations nécessaires peut aboutir à une amende jusqu'à 2 750 €. Au niveau des services de police, le personnel de police est sensibilisé à cette problématique et y est très attentif lors des contrôles qu'il opère des PV pour détention ou vente alors que le protoxyde est détourné de son usage premier sont dressés lorsque des faits sont constatés. Dans ce cas, les bonbonnes sont saisies judiciairement lorsque des informations sur un commerce qui vendrait du protoxyde à des fins détournées sont disponibles. Les vérifications qui s'imposent sont réalisées et un contrôle du commerce en question, en collaboration avec le service fraude de la recherche locale est également effectuée. Un rapport peut également être dressé et transmis à la bourgmestre ou à son haut bourgmestre faisant fonction pour envisager une fermeture administrative de l'établissement, et ce au regard de troubles générés tapage, déchets abandonnés, bagarres à cause de personnes sous influence, etc. Et vous avez pu sûrement suivre l'affaire d'un de ces commerces qui a été fermé à 2 à 2 reprises et la deuxième fois c'était fermé définitivement au niveau des services communaux malgré la modification du RGP en 2020. Ce type de constat reste problématique car seul le flagrant délit reste de mise pour l'établissement de PV. L'usage de ce produit, dont la destination principale est le lieu privé, complique le travail des agents vu que leur champ d'action reste principalement limité au domaine public. Les gardiens de la paix et de la paix sensibilisent les auteurs consommateurs quand l'occasion se présente. Mais il faut avouer que ces cas sont exceptionnels. Ils procèdent malheureusement plus à des constats de présence de bonbonnes sur la voie publique, d'interventions préventives ou dissuasives vis à vis du public cible et au niveau de la gestion de ce type de déchets. Une nouvelle approche a été mise en place, tant au niveau du stockage à l'air libre, du transport et des conséquences financières, ce qui entraîne une augmentation ou un budget annuel de quinze zéro zéro 0 € en plus pour l'année à partir de l'année 2023. Il existe aussi une série d'initiatives qui sont prises par diverses associations et également nos services pour la prévention. Mais on ne peut que malheureusement constater que le phénomène est en croissance et tout le monde a été confronté à la vue de ces bonbonnes jonchant les rues de notre commune et d'autres communes. Malheureusement, c'est un des phénomènes de cette de ces temps-ci, malheureusement. Mais donc les actions sont là et euh. Et au niveau, je voulais aussi souligner le fait que une action est en cours ou en tout cas en réflexion au niveau de la de la région, ce qui est discuté au à la conférence des bourgmestres pour essayer justement de faire encore plus, en sachant aussi que nous avons ce nouveau procureur qui est très actif et qui ne souhaite pas rester inactif aussi par rapport à ça.

Merci Mr le Bourgmestre. Mr Melie.

Merci pour toutes ces réponses Monsieur le Bourgmestre. Elles sont très complètes en fait. Juste une petite suggestion nous sommes la petite Belgique qui veut toujours faire tout avant l'Europe. Quand l'Europe décide d'une loi, la Belgique veut être la première à l'appliquer. Il serait peut être temps qu'on propose à l'Europe de mieux sanctionner la vente de ses cartouches par tous les moyens et de peut être leur adjoindre une. Euh, comment dire? Une caution chère, élevée de 100 €. Non seulement on les retrouvera plus en rue parce que les gens vont les ramasser pour les revendre, mais ils seront plus difficiles à acquérir avec des cartes d'identité, parce que, comme vous le dites, il faut être majeur pour en acquérir éventuellement et que sur les réseaux sociaux, il ne faut pas grand chose pour pouvoir avoir des bonbons. Par contre, je connais des commerçants qui ont des difficultés pour avoir leurs propres petits bonbons pour faire de la chantilly au jour d'aujourd'hui. Donc voilà une petite suggestion, mais je vous remercie pour toutes vos réponses.

Merci Monsieur Mélisse. Incident clos. U point.

Treize u un.

Interpellation déposée par Oui mais Mr Milli, encore conseiller communal, la Maire relative à l'absence de réponse à une demande de.

Consultation.

De documents. Euh euh attendez, attendez, attendez parce que c'est vous parce que voilà, merci. Moi je vous laisse terminer. Donc il faut laisser terminer. Voilà. Alors je termine Monsieur Ulysse. Donc, donc, j'ai donc deux documents administratifs et effectivement, euh. Donc Madame la secrétaire communal m'a dit que pour vous c'était en ordre et que vous avez reçu la réponse. Voilà, Donc merci, Nous gagnons quelques minutes. Merci à vous. Alors je saute directement vers le point quatorze qui est toujours vous. Finalement, c'est vous qui êtes l'homme du match. Interpellation déposée par vous même, Monsieur. Milice relative à l'État et la visibilité de.

La signalisation.

Routière à Molenbeek. Allez y! S'il vous plaît!

Monsieur le Bourgmestre, en fonction. Mesdames et Messieurs les échevins et conseillers et conseillères, nous constatons régulièrement dans plusieurs quartiers de Molenbeek, la présence de panneaux de signalisation routière illisibles, endommagés, sales, pliés ou même renversés. Certains de ces panneaux restent dans cet état pendant des mois, voire des années, sans intervention des services communaux. Une signalisation claire et en bon état est pourtant essentielle pour la sécurité de tous les usagers de la route, qu'il s'agisse des automobilistes, des cyclistes et des piétons. Dès lors, nous souhaiterions savoir s'il existe un plan de contrôle régulier de la signalisation routière afin de s'assurer de sa conformité et de sa lisibilité. Quels sont les délais d'intervention prévus lorsqu'un panneau est signalé comme endommagé ou illisible. Disposez vous d'un inventaire actualisé de l'état de la signalisation sur le territoire communal? Des moyens supplémentaires sont ils envisagés pour accélérer la réparation ou le remplacement des panneaux défectueux? Nous appelons à une gestion plus proactive de la signalisation routière afin d'assurer la sécurité et la fluidité du trafic à Molenbeek. Je vous remercie.

Merci, Monsieur Milice.

Milice. Je vous remercie pour votre interpellation. Avant toute installation U un contrôle de conformité est systématiquement effectué afin de garantir que la signalisation respecte les normes en vigueur. Une fois installés, les panneaux sont donc conformes. Cependant, il est vrai que leur lisibilité peut se dégrader avec le temps. Le remplacement s'effectue principalement sur base de signalements effectués sur Fix Mystery EU par les Gardiens de la Paix ou encore par les services communaux. Alors, lorsqu'un panneau endommagé est signalé, la commune intervient assez rapidement. Mais il est vrai que dans certains cas, j'ai pu moi même constater qu'aucun remplacement n'a été effectué. Euh. Donc il essaie de répondre assez rapidement en installant soit un panneau provisoire afin d'assurer la continuité de la signalisation, soit directement un panneau définitif selon la disponibilité du stock. A ce jour, la commune ne dispose pas d'un inventaire EU détaillé de l'ensemble des panneaux de signalisation présents sur le territoire, car un tel recensement nécessiterait des ressources considérables. Toutefois, grâce au système de signalement mis en place, les panneaux endommagés sont remplacés rapidement, garantissant ainsi une réactivité assez efficace. Concernant l'inventaire exhaustif des panneaux routiers. La Région bruxelloise a suggéré que chaque commune réalise ce relevé via un bureau spécialisé. Donc nous analysons actuellement la faisabilité financière de ce projet. La commune adopte aussi une approche proactive en matière de gestion de la signalisation routière. Elle s'appuie notamment sur ses marchés stocks et sur une équipe d'ouvriers spécialement dédiée au remplacement des panneaux défectueux défectueux. Cependant, avec des dizaines de milliers de panneaux sur le territoire communal, un contrôle, ça se voit qu'il est tard. Un contrôle quotidien est impossible. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur une intervention rapide lorsqu'on le peut et lorsque les moyens sont disponibles dès réception des signalements. Je vous remercie.

Monsieur Maurice.

Merci beaucoup, Madame L'échevine, pour ces réponses et je me permettrai alors, pour être plus proactif de vous transmettre les photos avec bien sûr le lieu de panneaux qui à mon sens, je ne sais même pas comment on peut garder un panneau pour personnes à mobilité réduite à cet endroit. Parce que quand vous stationnez votre véhicule à cet endroit, vous ne sortirez jamais de votre voiture tellement elle est inclinée. Mais il y a d'autres endroits. Je profiterai de vous les envoyer. C'est pas du harcèlement, c'est simplement à titre informatif parce que le site fixe Maëstricht, Je le pratique et je pense qu'il est saturé. D'accord, merci beaucoup.

Je vous invite vivement à le faire directement via moi ou mes services signalisation. Et euh. Il est vrai que fixe Maastricht, non seulement il y a des délais pour que la communication se passe entre Maastricht et la commune, Il y a aussi des doublons, ce qui fait que ça donne plus de travail au service pour voir ce qui a déjà été fait ou pas, parce que l'appli ne fait pas cette cette tâche là. Donc ça procure beaucoup plus de travail au service pour voir qu'est ce qui a été déjà réalisé ou pas. Donc je préfère le contact direct. Je vous invite vraiment à m'envoyer ça et je vous garantis un retour le plus rapidement possible. Je vous remercie en tout cas pour votre interpellation.

Merci Madame. Merci Monsieur. 1 006.15 Interpellation par madame Garcia Fernandez, conseillère communale relative à la prolifération inquiétante des rats. Urgence d'une action communale.

Monsieur le Président, vu l'enthousiasme débordant et l'assiduité de certains

conseillers communaux, je vais vous proposer, si vous le voulez bien, de transformer mon interpellation en question écrite. Au moins, je suis certaine que j'aurai une réponse. Enfin, j'espère en avoir une.

Merci madame Garcia Fernandez, mais je pense que le collègue fait ce qu'il faut. Mais allez y, il y a pas de problème madame.

J'ai fait pas mal de questions écrites. La seule personne qui m'a répondu c'est Monsieur euh le bourgmestre faisant fonction. C'est le seul.

Merci.

Alors donc, transformer la question écrite pour euh. Madame Josiane. Seize Interpellation déposée par Monsieur. Madame reviendra cette fois de présenter ainsi Van Belet, Notre.

Président.

Merci, Monsieur le Président. Merci les conseillers. Je remercie particulièrement les quelques membres de l'opposition de la majorité qui restent. Monsieur Yassine surtout, à qui? Seul de son groupe. Et je les félicite. Néanmoins, lors du conseil communal de janvier, vous avez annoncé que la note de politique générale serait présentée lors du conseil communal de février. Or, ce point ne figurait pas à l'ordre du jour, alors même que la majorité est installée depuis le 16 décembre. Cette absence soulève plusieurs questions essentielles. Quelles sont les raisons de ce report? Alors qu'un engagement avait été pris? Quand la note de politique générale sera-t-elle officiellement présentée au conseil communal? Pourquoi cette présentation, qui devait être une priorité démocratique pour définir les visions et les engagements de la majorité, tarde-t-elle autant en sachant que la note de politique générale est un document fondamental qui définit les axes stratégiques et les priorités du collège pour la mandature en cours. Son absence prive les conseillers communaux et, par extension, les citoyens d'une vision claire et des orientations politiques qui guideront l'action communale dans les prochaines années. Il est primordial que cette note soit présentée et débattue devant le conseil communal dans les plus brefs délais, afin d'assurer la transparence et la légitimité des choix politiques qui seront posés. Je vous demande donc de clarifier la situation et de nous indiquer la date précise à laquelle cette note ne sera soumise au conseil communal. En sachant que Monsieur Oury m'avait dit que bon, il était occupé sur le budget pour le budget 2025, mais sans note de politique générale, ça va être difficile. Donc il faut me dire comment vous allez faire. En tout cas, je vous remercie pour votre réponse.

Mais on.

N'a. Pas? De. Paragraphe. Ni de date normale. For December. Si vous voulez, je peux aussi le faire en français. De quand date? Date d'avant? Normale? And then bed days of. My anglais not specific working. Hélas! Hum. Van den in December Allen. Wait. And the middle. Is. That is that it is this mutant in. The use of the lost over in the. this. Is belaid design and the. World. Over de reference unit that presenter in uni over. The world of the uni presenter. Le budget. Était donc bel.

Et bien.

Monsieur Hassane. Merci, Monsieur le Président.

Voilà.

Tout d'abord, je souhaite remercier mon collègue pour son interpellation pertinente et essentielle sur l'absence préoccupante de la déclaration politique communale. Je m'associe pleinement à cette interrogation légitime qui traduit, qui traduit une inquiétude partagée par de nombreux élus et citoyens. L'absence prolongée de madame la Bourgmestre, à qui nous adressons tous nos vœux sincères de rétablissement, ne fait qu'accentuer les incertitudes. Toutefois, même si son absence est légitime et compréhensible, elle ne saurait justifier à elle seule un retard, un tel retard dans la présentation d'un document aussi essentiel à la vie démocratique local. Je rappelle que cette déclaration de politique communale constitue un cadre fondamental pour assurer une gestion communale transparente et cohérente. En son absence, nous avançons à l'aveugle, sans vision claire ni engagement précise de la majorité, ce qui nuit à la qualité des débats démocratiques et à la confiance des citoyens. Nous devons impérativement avoir un calendrier précis pour la présentation de cette DPC afin de rassurer la population, garantir la continuité des projets essentiels et renforcer la légitimité des actions du collège communal. En conséquence, je demande à ce que soit communiqué sans délai une date précise et crédible pour la présentation officielle de la déclaration de politique communale. C'est ce qui va nous permettre, nous aussi, un peu de savoir en gros, la mission de chaque de chaque membre du collège et aussi votre vision politique à long terme. Je vous remercie.

Merci, Monsieur Wasabi. Monsieur Mélisse.

Merci, Monsieur le Président. Mais je rejoins bien entendu tout à fait mes collègues et la demande de mon collègue ici, Monsieur Madoui, qui ne va pas crier parce que je l'ai cité. Mais j'ose croire que les grandes lignes de cette note de politique générale faisaient partie des négociations avant de créer votre majorité. Et finalement, parce qu'elle a duré longtemps cette négociation, voire très longtemps, et que finalement on a cru à l'accouchement d'un éléphant, mais on n'a pas vu sortir la souris. Et donc aujourd'hui, il n'y a toujours pas de note de politique générale. Il n'y a rien qui nous permette de nous baser sur ce qui va être construit dans les semaines, mois ou années à venir. J'ose espérer que ce n'est pas l'absence de la bourgmestre qui malheureusement est malade et je lui souhaite un prompt rétablissement. Mais j'ose espérer que ce n'est pas cette absence prolongée qui bloque sa rédaction car si elle est absente encore six mois, on ne risque pas de voir une note de politique générale sortir de vos livres. Alors nous, conseillers et représentants, tout comme vous de la population, nous avons besoin de cette note de politique générale pour pouvoir fixer pour les citoyens et pour nous mêmes les futures interventions au niveau communal et tout ce qui ce qui permettra aux citoyens de vivre mieux dans notre commune de Molenbeek, puisque c'est ce que vous avez promis lors de votre campagne électorale. Merci.

Merci, Monsieur des milices armées.

The heart of the world of the opposition midget as the beach. Il a donc. Un statut problématique, dit Andy Belet. Ce que nous aurions d'ailleurs, en 2018, les hébergeurs avaient fait le Maroc ville. Moutarde dans The Burgers, une vanne envers Head of the Web. Hop un peu de lichen et ok, tout comme d'hab. Ni. Sur la verdure avec un verre.

D'alcool.

Mais oui, Je suis également très étonné que trois mois après l'installation de cette nouvelle majorité, on est toujours sans note de politique générale alors que un peu partout, c'est quelque chose qui arrive dans les premières semaines. C'est quand même une nécessité démocratique que dès le démarrage d'une nouvelle majorité, on

voit de manière claire quel est le cap à suivre, quelles sont les orientations, quelles sont les priorités de cette majorité. Et trois mois après, on n'a rien, on n'a aucune idée de où on va, on n'a aucune idée de comment on va aller à l'endroit. Et donc on reste vraiment très étonné de ce manque d'implication, de ce manque de sérieux, de cette maturité par rapport aux habitants et par rapport à ce conseil. Merci.

Merci, Monsieur, Madame, Merci Monsieur le Bourgmestre.

Merci, Monsieur et Madame pour votre interpellation. Merci à tout un chacun, tous les conseillers qui se sont inscrits pour ces interventions. Alors, afin d'obtenir d'offrir aux citoyennes et citoyens de Molenbeek une DPC à la fois ambitieuse, claire et concrète, le Collège a choisi de prolonger les discussions internes afin de préciser et détailler les actions à mener durant cette mandature. Ce travail approfondi reflète notre volonté de proposer une vision cohérente et partagée répondant aux priorités locales et aux enjeux actuels. Ces échanges permettent également de garantir que chaque mesure soit réalisable et bénéfique pour l'ensemble de la population. Parallèlement à une meilleure appropriation de la situation budgétaire de la commune et des possibilités pour réaliser toutes les actions, que ce soit donc bénéfique pour la population. Le Collège s'engage à présenter cette déclaration lors. En tout cas, nous avons bon espoir que nous allons pouvoir la présenter au prochain au conseil du mois d'avril. Et nous vous remercions pour votre pour votre patience. En sachant que, au niveau du collège bien évidemment, lors de la discussion pour la pour la formation de cette coalition, nous avons travaillé sur des axes bien clairs et que nous travaillons. Chacun de nous travaille avec des objectifs que nous avons fixés et qui sont déjà réalisés dans diverses manières. Diverses matières que nous gérons au jour le jour.

Merci Mr le Bourgmestre Mr Rachid Madoui.

Merci pour vos réponses. Sans dénigrer ce jeune collègue, je vais appeler ce jeune orchestre sans chef d'orchestre et sans partition. Moi ces réponses me satisfont pas mais bon, on n'a pas le choix, on va attendre le mois d'avril pour avoir les réponses et cette note de politique générale, je l'espère. Merci pour vos réponses.

Merci Mr Rachid, Madame. Incident clos. C'est non, c'est que l'intervenant Désolé. Donc, cette interpellation déposée par M. Hassan. Conseiller communal Les engagées relatives au risque de fermeture de l'espace La Vallée. Alors, Monsieur, à vous la parole.

Monsieur le président, monsieur l'échevin, Monsieur le bourgmestre faisant fonction. Après une décennie d'activités, l'espace de création la vallée située le long du canal, près de l'espace de près de la place Saint-Clair, est menacé de fermeture. La vallée, ce sont 180 entrepreneures et entrepreneuses qui y louent des espaces de travail et des ateliers, ainsi qu'un lieu qui accueille de nombreux événements artistiques. La vallée, c'est aussi un lieu de création de liens sociaux entre Molenbeekois et Mecquois dans un quartier populaire. C'est un espace précieux pour notre commune. Malheureusement, le 21 janvier dernier, le conseil d'administration de la coopérative Smart Coop, gestionnaire du lieu, a décidé de mettre fin à ses activités à la Vallée, avec notamment leurs difficultés à atteindre l'équilibre financier pour une coopérative comme la leur. Après la fermeture de Mima il y a quelques semaines, c'est un nouveau coup dur pour la culture de Molenbeek. Et c'est tout le paradoxe qui saute aux yeux des citoyens entre, d'un côté la volonté de faire Molenbeek, la capitale européenne de la culture, en 2030 et, de l'autre côté, un tissu culturel qui ne semble pas assez soutenu par le pouvoir public. Si notre commune n'est pas responsable de tous les malheurs du MIMA et de la vallée, ces deux fermetures risquent d'impacter négativement l'image de Molenbeek en tant que capitale européenne de la culture. La presse évoque ces

derniers jours des pistes pour assurer la continuité de la vallée. Parmi celles ci, il est fait mention d'une collaboration justement avec Molenbeek for Brussels 2030. Dès lors, je souhaite savoir quelles sont les solutions concrètes envisagées par le collège afin de pérenniser la vallée. J'ose espérer, chers membres de la majorité, qu'après avoir voté au mois de janvier 1 parachute doré pour une personne haut placé auprès de la commune, vous pourrez cette fois ci trouver une manière d'utiliser l'argent public pour sauver des travailleurs, des artistes et des entrepreneurs modestes et pour assumer le statut de capitale européenne de la culture que Molenbeek mérite. Concrètement, qu'est ce que Qu'est ce qui doit être mis en œuvre pour pouvoir préserver cet espace? Et selon vous, quel est le futur pour la vallée? Je vous remercie pour la réponse.

Merci Monsieur Massari.

Je vais faire en français. M. Merci beaucoup, Monsieur pour avoir fait cette interpellation. Merci pour faire le lien avec le 20 30. La Vallée est un lieu culturel bruxellois, molenbeekoïse bien connu qui héberge les ateliers et bureaux de plus de 200 artistes, créateurs et professionnels, tous payant un loyer en plus des résidentes, le lieu accueille chaque année des dizaines d'événements et des milliers de visiteurs. C'est géré par Smart, la coopérative. Et là dessus, il y a quand même quelques questions qui restent. Smart affirme que la vallée coûte trop cher à maintenir, mais sa fermeture coûtera également à vos souhaits. Selon le collectif. Selon le collectif Sauvons la Vallée. Smart a signé il y a dix ans un bail de 27 ans avec un propriétaire privé, avec un loyer actuel de plus ou -2 150 000 € par an. Des négociations sont en cours, mais il indique quand même ce collectif que pour casser ce bail, Smart devra verser des indemnités aux propriétaires privés. Selon l'accord final, cela représentera entre 250 zéro zéro zéro et 1 250 000 €. Alors, il y a encore des négociations en cours, mais je pense que c'est quand même un élément important à prendre en compte. Autrement dit, pour l'instant, la fermeture de la vallée coûtera aussi cher, voire plus cher que son maintien en investissement et son développement. Maintenant, concernant le rôle de la commune, on comprend qu'ici on parle d'une coopérative et une organisation privée. Mais vu le rôle central de ce lieu et le fait que ce lieu joue un rôle essentiel pour nos jeunes et pour notre culture, je pense que ce sera important de les approcher proactivement. Tel que cela aurait du être fait pour le moment également. Comment est ce qu'on peut aider comme commune? Comment est ce qu'on peut vous faire changer d'idée? Comment est ce qu'on peut vous soutenir? Et ainsi, voilà ma question. En effet, comment est ce que vous allez vous positionner là dessus? Merci beaucoup.

Merci. II.

Y a. Toujours en s'engageant, en s'engageant. Built great van Kultur in Molenbeek. Quintane. Femmes de la Vallée. OP. De Braxton van Dredge Slater dans une belle œuvre d'art préventive. Intelligent Helper culture social Crisis drive that the middle and on the man. Homme off coopérative dite Bermuda Date initiative en date, initiative Newton, underground and pure financier. Le problème? Est que sur. Votre culture startup. Il n'y as pas onze culturel ainsi. Qu'une douzaine sur la vallée de Red. Hat. Ok.

Il y a.

Eu.

Oui, une question très compliquée qui malheureusement fait partie, on va dire, du quotidien de toute une série de structures. Alors que, au niveau communal, on a des

moyens financiers qui sont très limités, nos moyens d'action au niveau des associations sont très très limitées avec des petits soutiens financiers. Nous mettons à disposition bien sûr tout le matériel lorsque c'est possible pour des activités, nous mettrons toutes nos équipes à disposition, mais ça c'est, on va dire, la meilleure des possibilités ou en tout cas l'offre la plus. La plus importante que nous pouvons faire pour. Pour les différents acteurs qui sont présents sur le territoire, nous collaborons de manière proactive avec nos divers, nos diverses institutions. Vous savez que nous avons aussi une série de salles que nous mettons à leur disposition gratuitement lorsqu'il s'agit de les soutenir pour leurs activités. Nous acceptons ou nous validons également des éventuellement des autorisations pour des pour des dons lorsqu'il s'agit de faire, de les aider aussi. Mais malheureusement, étant donné notre situation financière et même notre niveau, nous n'avons pas vraiment de possibilité d'action ou en tout cas de soutien financier à leur apporter avec nos petits moyens. Par contre, vous savez que nous avons de grosses infrastructures ici au niveau culturel, qui est la maison de la culture et de la cohésion sociale, le CCM, toute une série d'institutions que nous essayons de maintenir, et c'est là notre priorité, c'est de maintenir toutes ces actions et de toutes ces institutions et d'augmenter leurs possibilités d'action. Ce qui permet aussi à d'autres associations qui sont présentes sur le territoire de de collaborer, d'avoir une visibilité plus importante quand il s'agit de Mima. Vous savez que Mima a été a subi, on va dire de le dire, des aléas de de qui ne sont pas en fait des cas de force majeure puisque la partie des quais, malheureusement est instable et a été fermé totalement à la circulation. Ce qui va, ce qui a entraîné déjà aussi ce qui a aggravé, on va dire, la situation de cette infrastructure financière, culturelle. Vous savez aussi qu'on a un hôtel là bas et un hôtel privé qui lui aussi subit les malheureusement les conséquences de cette fermeture là. Par contre, pour la vallée, malheureusement, c'est une structure qui a vécu fortement en autonomie jusqu'ici et vous n'êtes pas sans savoir aussi que la plupart des subsides se retrouvent au niveau régional et que la situation de. Ou en tout cas le retard pris dans la formation du gouvernement a sûrement des conséquences sur toute une série d'acteurs où vous avez sûrement eu des témoignages d'associations qui arrivent, on va dire, à des situations financières très très graves où ils doivent faire le choix et où ils doivent faire le choix de licencier ou même de cesser leur activité. Et donc je ne peux que malheureusement constater que cette situation est en train de s'empirer avec toute une série d'autres facteurs qui sont liés à la crise Pour, pour, pour, pour les associations qui ont fait des investissements, ça coûte beaucoup plus cher aussi. Et. Et donc, en ce qui concerne le volet aussi sur Molenbeek 2000 2030, bien sûr que nous, nous souhaitons que toutes les activités fonctionnent et continuent à fonctionner. J'en veux pour preuve les discussions que nous avons aussi avec Bruxelles, qui est aussi une des initiatives culturelles, une offre culturelle différente qui se passe pendant l'été. Donc, nous avons renouvelé notre nos contrats. Nous sommes en train de renouveler le contrat pour une période de trois ans. Nous voulons absolument que tous ces acteurs soient présents et qu'ils soient actifs pour ce qui concerne Molenbeek 2030 et vous avez aussi une équipe très dynamique de qui est en train de préparer notre notre dernière étape qui se déroulera en septembre de cette année ci pour justement mettre en avant la candidature de Molenbeek face à deux autres communes, je crois, c'est Namur et Louvain. On a déjà gagné cette première étape. La bourgmestre je pense, vous en avez déjà parlé? Et donc cette cette cette équipe là est en train de prendre contact avec toute une série d'acteurs ici. D'ailleurs, elle organisera le 23 mars 1 une rupture de jeûne à l'église Saint-Jean-Baptiste à laquelle vous êtes sûrement toutes et tous invités. Et donc le combat pour Molenbeek, je dis continue. Malheureusement avec les moyens qu'elle a et avec les ambitions Je vous remercie.

Merci, Monsieur le Bourgmestre. Euh, Monsieur.

Monsieur le Bourgmestre faisant fonction. En gros, vous me dites qu'il n'y a pas de solution. C'est comme ça, on ferme. Même si bon, j'entends tout ce que vous dites. Effectivement, c'est compliqué. Mais vous n'avez pas cherché à trouver une solution. Partenariat public privé un soutien à la recherche institutionnelle, régionale ou quoi que ce soit. Vous avez rien fait de ce côté là? Vous me dites c'est comme ça. Ben c'est le destin, on ferme. En gros, c'est ce que je dois prendre note de ça. C'est bien ça que vous me dites? Vous me dites oui ou non?

Allez y.

Monsieur le conseiller. En fait, moi, je veux bien promettre des choses dans le vent, vous comprenez? Moi je peux dire je vais sauver. Voilà, je suis ici avec mes poches et cetera, et je vais distribuer. Je veux bien le dire, si vous voulez que je dise, que je le dise, je le dis malheureusement. Nous, on a une situation financière qui nous permette pas de pouvoir aller subsidier des infrastructures qui sont d'un tel niveau que celles de la vallée. J'ai été visiter cette infrastructure. C'est une infrastructure qui est peut être semblable à celle que nous avons nous le CCM ou même ou même peut être du niveau de la de la maison des cultures et de la cohésion sociale. Nous, nous avons en fait la responsabilité de maintenir déjà nos équipes au niveau de la Maison de la culture et de la cohésion sociale et toutes nos infrastructures culturelles. C'est pour ça qu'on est en fait nous, on veut continuer à offrir, à mettre une offre diversifiée la plus complète possible pour les citoyens molenbeekoïses. Nous avons bien sûr la volonté de maintenir tous les acteurs qui travaillent dans ce sens là, mais nous n'allons pas promettre quelque chose que nous ne pouvons pas tenir. Par contre, nous allons nous rencontrer les résidents de la vallée pour discuter chacun avec chacun avec ses compétences. Donc on a eu ils nous ont demandé, ils ont demandé de nous rencontrer, nous allons les rencontrer pour parler le plus franchement possible sur tout ce qu'il est possible de faire. Mais malheureusement, vous savez que nos moyens sont limités. Par contre, au niveau régional et au niveau fédéral, il y a plus de possibilités de financement et c'est là bas qu'il faut aller. En fait, c'est là bas que tout se situe au niveau des financements. Ce n'est pas une commune qui a la possibilité de quitter la vallée. Je ne sais pas, je ne sais pas combien, combien leurs besoins, on va, on va les écouter, mais c'est pas, c'est pas avec un subside de 500 ou de 600 €, chose que nous ne pouvons faire et qu'il ne faut pas oublier aussi qu'il y a qu'il y a une série d'associations qui existent sur le territoire et qu'on ne va pas en fait décider du jour au lendemain de consacrer les moyens financiers au soutien à une association qui est, selon ce qui est, dit elle, en situation de faillite et négligée, toute une série de petites associations qui ont tout aussi besoin de notre soutien, qui ont un soutien de chaque année par rapport à leur activité et un soutien qui est peut être petit, mais qui arrive en fait, qui permet à ces associations de pouvoir continuer leur action et leurs activités sur Molenbeek et aussi d'assurer un certain nombre d'emplois qui est peut être négligeable au niveau d'une unité. Mais lorsqu'on fait la somme de toutes les activités et toutes les associations que la commune soutient de façon diverse, que ce soit avec les financements, avec le matériel, la mise à disposition de locaux et toute une série d'actions que nous pouvons faire, même la mise à disposition de places d'emplacements sur les marchés hebdomadaires commerciaux, ce qui leur permet aussi de faire des collectes de fonds. Donc nous, on est disponibles. Notre volonté est illimitée. Malheureusement, notre budget est limité. Je souhaiterais bien vous dire qu'on veut que on va les soutenir, mais comment est ce que vous voulez qu'on puisse le faire? Vous serez à notre place ici. Je viens dans l'opposition si vous voulez, et vous allez me dire, vous, ce que vous allez faire par rapport à une infrastructure aussi grosse. Faites, faites le calcul. Dites moi où vous allez trouver les moyens financiers. Par contre, je. Oui, mais comme la rencontre n'a pas encore n'a pas encore eu lieu, je vous dis qu'on va les rencontrer pour essayer de voir comment on peut les soutenir.

Mais j'ai pas beaucoup d'espoir sur le fait que, en une fois, nous puissions déboursier des moyens financiers qui soient suffisamment importants que pour combler le gouffre ou en tout cas le trou auquel ils font face. J'espère en tout cas que nous nous pourrons, que ce soit au niveau de la commune, au niveau des différents services, mais aussi par rapport à l'équipe de Bruxelles, de Molenbeek 2030, qu'on pourra sûrement être leur avocat au niveau régional. On va le faire, mais on est déjà avocats pour nos propres moyens financiers, que ce soit au niveau régional qu'au niveau fédéral. Je suis désolé que peut être je suis sûr et certain et désolé que ma réponse ne suffise pas, mais c'est en tout cas une réponse qui est franche, sincère et modeste. Parce que justement, nos moyens sont modestes aussi.

Merci Monsieur le bourgmestre. Sincèrement.

Je voulais simplement remercier Mr le Bourgmestre pour votre franchise sincérité. Vous allez aller les écouter. Moi j'aurais aimé quand même entendre un minimum de recherche de piste pour essayer de voir, pour essayer de maintenir et de préserver. Quand je vous entends enfin, j'ai l'impression que même ça, il n'y a pas d'espoir là dessus. Mais voilà. En tout cas, je vous remercie pour votre sincérité et votre franchise.

Merci monsieur. Euh. Incident clos. Euh. Nous arrivons au dernier point, euh de la séance publique. Interpellation déposée par Mr Hassan. Conseiller communal. Les engagés en réaction à l'actualité concernant les risques du projet Lake Side pour le quartier maritime de Molenbeek.

Monsieur le Président, Madame l'échevine. Le projet l'excède et la mobilisation des citoyens citoyennes devant les risques qu'ils représentent ont fait l'objet de plusieurs articles dans la presse. La mobilisation citoyenne était ainsi significative lors de la séance d'information du 12 février dernier. Madame l'échevine, vous étiez d'ailleurs présente. Face aux questionnements des citoyens, aux risques sociaux et environnementaux de ce projet et devant une forme de privatisation d'un espace qui devrait être plus ouvert et partagé par un maximum de personnes, dont les Molenbeekois et en particulier du quartier maritime. Quelle sera la position défendue par la commune lors de la commission de concertation du 18 mars prochain et dans la suite du processus? Je vous remercie pour la réponse.

Je vais le faire en français. Je pense que je connais déjà la position de madame l'échevine. Je tiens à lui remercier pour le travail fait. Je sais qu'elle a rejoint notre comité de quartier maritime dans ses remarques, surtout en ce qui concerne la question du manque de logements abordables et sociales, ou en tout cas les propositions qui ne sont pas réalistes ou même malhonnêtes faites dans le projet tel qu'il existe maintenant. Ajoutez à cela le parc Tour et Taxis qui est actuellement encore un oasis verte quand même au cœur de la ville, là où Molenbeek a très peu d'espace verte dans cette zone de Molenbeek. Mais ce sera saturé, surchargé et accablé par la densification énorme prévue avec un impact très négatif sur la biodiversité. On ne parle même pas du durcissement du site qui va à l'encontre des mesures nécessaires face au changement climatique, avec la construction du vaste parking, l'impact sur la mobilité. Pas de possibilité de croissance des arbres point par point, par point. Quelques questions. J'ai appris tardivement qu'une enquête publique a également été lancée à Molenbeek. Si vous pouvez me dire combien de personnes se sont inscrites là dessus. Et j'avais aussi une question supplémentaire pour votre collègue Salah. Mais je peux le faire par écrit. Sinon, voilà. Merci beaucoup en tout cas et merci pour le travail faites.

Voilà, il y a.

Eu madame Dostie Josianne.

Merci Monsieur Watari pour cette interpellation et aussi madame Fagon pour l'intervention qui me donne l'occasion de présenter notre position sur le projet Lake Side. J'aimerais commencer par remercier toutes les associations, comités de quartier ainsi que les citoyens et citoyennes qui se sont mobilisés ces dernières semaines, que ce soit via la séance d'information qui a eu lieu le 12 février, via les réactions à l'enquête publique. Donc petite parenthèse, il y a eu deux plus de 260 réactions à Bruxelles ville, zéro à A Molenbeek, parce que, je pense, les associations encourageaient plutôt à réagir à l'enquête de Brussels Ville. Comme c'est sur ce territoire qui est construit le et le projet, donc aussi les différentes visites organisées à Tours et Taxis ou encore la pétition lancée contre le projet qui a recueilli plus de 3000 signatures. En résumé, le projet Lakeside prévoit la construction de seize bâtiments supplémentaires à Tours et taxis. Il est notamment question de 737 logements de plus de 38 zéro zéro zéro mètres carrés d'espaces bureaux et de 500 nonante places de parking. En l'état, il ne répond pas aux besoins des habitants et habitants de ce quartier, que ce soit en termes de logements abordables, de mobilité ou d'équipements. Nous ne pourrions pas le soutenir sans les garanties suivantes. Un tiers de logements sociaux. Donc pour le moment, il annonce 61 logements sociaux. Mais comme il n'y a pas encore d'accord avec la SLB, nous n'avons aucune certitude qu'ils verront le jour. Et ça ne représente que 8 % de l'ensemble des logements et seulement 4 % sont pris en compte par Klein. Donc ça c'est un aspect. L'autre, c'est la nécessité d'avoir des équipements collectifs en suffisance, donc écoles, crèches, espaces pour faire du sport. Pour le moment, les équipements collectifs, ça représente que 3 % du site, ce qui est tout à fait insuffisant pour couvrir les besoins qui seront générés par le projet, sans même parler des quartiers alentour. Nous voulons également 100 places de parking accessibles au tarif riverain pour les habitants et habitantes des environs, car la mobilité dans ce quartier est déjà très compliquée et ça va encore s'accroître avec avec avec ce projet et aussi la suppression des places qui sont prévues avec l'arrivée du tram. Voilà. Nous souhaitons également une offre de transports en commun adaptée aux besoins supplémentaires qui seront créés par le projet et aussi avoir la garantie que le parc restera public. Par ailleurs, selon le bourgmestre, je le cite la qualité globale de la proposition actuelle est insuffisante en raison de très nombreux défauts. La cause de ces nombreux problèmes non résolus réside dans la densité qui est encore trop élevée. La proposition dans sa forme actuelle n'est pas acceptable en termes de qualité. Le projet présente effectivement une densité hors norme avec la projection de seize bâtiments dans plusieurs tours très hautes, donc jusqu'à 35 étages et 145 mètres de haut, alors qu'il s'agit déjà dans des quartiers les plus densément peuplés de la région. C'est à dire il y a là 20 000 habitants au kilomètre carré contre une moyenne générale de 7440 habitants au kilomètre carré. Voilà, j'espère avoir répondu à vos questions.

Madame L'échevine.

Euh.

Excusez moi. Pardon.

Merci. Vous avez terminé? Très bien, monsieur.

Je tenais à vous remercier. Clair. Précis. Limpide. Juste une question supplémentaire par rapport aux appartements. Vous avez une idée du prix au mètre carré?

Il y a des chiffres qui sont dans un document, mais je ne les connais pas par

cœur, donc ça nécessiterait que j'aille chercher. Mais en tout cas, je sais que au niveau de Park Lane, il y a des logements similaires qui ont été, qui ont été construits par rapport à ce qui est prévu et qu'on a là des logements de chambres qui sont vendus 450 zéro zéro 0 €. Voilà ce qui donne une idée des prix et du fait que c'est pas du tout adapté aux moyens, aux bourses des gens qui habitent dans le quartier.

D'accord, et vous en tenez compte? J'imagine que vous en tenez compte.

Bien sûr.

On va le savoir. Ça va, Je vous remercie.

Merci, monsieur. On peut considérer que l'incident est clos. D'accord. Il envisageait en vain de open Bar de l'avenue de L'auto. Merci, cher ami. Nous arrivons donc à la fin de la séance publique, donc je demanderai aux invités et aux techniciens également de vouloir quitter la salle pour le huis clos. Merci beaucoup et Ah oui, à la semaine prochaine, le 19 mars.